

(fenêtres) (sur . cours)

Négociations
sous haute
surveillance

Toulon
les parents
ont leur
maison

Samedi matin
tout en question

MATERNELLE

L'AVENIR

DE L'ECOLE



Se syndiquer... C'est toujours l'heure!



Faire réussir tous les élèves! Vraiment tous! Dans leurs classes, leurs écoles, voilà, bien l'engagement quotidien de tous les enseignants. Depuis sa création, le SNUipp devenu majoritaire réfléchit, débat avec tous, trace des pistes pour la transformation d'une école qui prenne en compte la « diversité », qui assure « l'égalité ». Parce que chacun ne s'accommode pas d'une école qui laisse de côtés les plus fragiles et qu'il n'existe pas d'élève modèle prêt à entrer dans un moule...

Pour toutes raisons, « il est urgent d'agir ». Toujours plus nombreux, pour être force de propositions et d'action, rejoignez le SNUipp.

Adhésion auprès du SNUipp de votre département d'exercice
<http://XX.snuipp.fr> ou XX est le numéro de votre département.

Un guide pour
aider les écoles
dans la scolarisation
des élèves
en situation
de handicap.



Un journal
qui informe
régulièrement
toute une profession.



Un rendez-vous
incontournable
de la profession
avec la réflexion
et la recherche
l'université d'automne
du SNUipp
Lalonde les Maures
24.25.26 octobre 2007



Un outil qui
accompagne
les instituteurs
et les professeurs
des écoles
dans toutes
leurs questions
administratives.



www.snuipp.fr



(fenêtres) (sur . cours)

N° 306 10 décembre 2007

Actu

5

ECOLE DES PARENTS A TOULON :
*une structure d'aide à la parentalité pour une
meilleure coopération école famille.*
APRES LE 20 NOVEMBRE :
négociations sous haute surveillance



Dossier

12

MATERNELLE :
*suite au colloque organisé par le
SNUipp, quelles voies pour
consolider cette école spécifique ?*



Métier

20

BREST :
*apprendre l'anglais
par visioconférence*
PIRLS :
*l'école sous le
prisme des
évaluations
internationales*



Réflexions

27



GRENELLE DE L'INSERTION :
*entre fortes attentes
et réels doutes*
ENTRETIEN : Stéphane Bonnéry
analyse les causes de l'échec scolaire

Edit



Commissions, discussions, négociations : qu'en sera-t-il au bout du compte ? C'est à l'aune des décisions qui seront prises in fine que l'on pourra juger de la réalité du dialogue social. Car pour l'heure, suppression du samedi matin sans concertation, propositions pour une refondation de l'école primaire, maternelle... le ministère persiste dans un tourbillon d'annonces pour l'école. Sans revenir sur un budget particulièrement restreint. Dans ce contexte, les résultats aux évaluations internationales PISA et PIRLS, viennent conforter une vision d'une école qui peine à faire réussir les élèves. Et de montrer ainsi la nécessité d'exiger de nouvelles mesures.

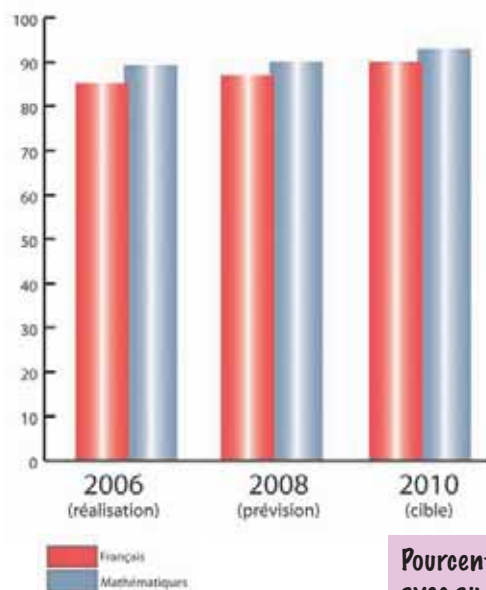
Novembre aura été marqué par la forte mobilisation dans les écoles, comme dans de nombreux autres secteurs. Les 65 % de grévistes dans le premier degré le 20 novembre ont clairement signifié la nécessité de faire d'autres choix tant au niveau des salaires et du pouvoir d'achat que de l'évolution de l'école. Le gouvernement l'a-t-il entendu ? En l'attente et selon les réponses qui seront apportées, le SNUipp et la FSU proposent de mettre en débat une nouvelle journée d'action pour janvier. Le passage à la nouvelle année, avec tous les vœux du SNUipp, ne fera pas reculer notre détermination à transformer l'école, oui, vraiment, pour la réussite de tous !

Marianne Baby

LOLF

LES INDICATEURS QUI PILOTENT L'ÉCOLE

Pourcentage d'élèves maîtrisant, en fin d'école primaire, les compétences de base en français et mathématiques (évaluation d'après un échantillon représentatif)



Avec la mise en place de la Lolf (loi organique relative aux lois de finances), des objectifs et des indicateurs de performances ont été construits par le ministère. Dans le primaire, 4 objectifs ont été retenus : la maîtrise des compétences de base (le socle commun), l'accroissement de la réussite scolaire des élèves en Zep et de ceux à besoins éducatifs particuliers, l'adaptation qualitative des enseignants et l'aménagement équilibré du territoire.

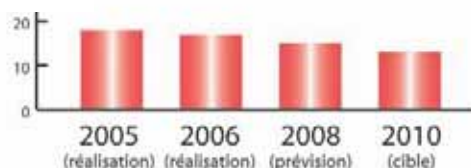
Tour d'horizon de quelques indicateurs précisés dans le cadre de la loi de finances 2008. Pour les écoles en RAR, il est prévu 3 élèves de moins dans les classes en 2008 et 5 en 2010 que hors éducation prioritaire, et seulement un élève en moins pour les écoles classées EP2 ou EP3.

Seul indicateur relevant de la formation, la « part du volume de formation destinée à la spécialisation des personnels se consacrant à la grande difficulté scolaire ou au handicap » passerait de 21 % en 2006 à plus de 25 % en 2010. Le taux de remplacement pour les congés de maladie ou de maternité a lui des ambitions limitées, augmenter d'un point en 2010 le taux de 92 % de 2006.

Autre objectif affiché, réduire le nombre d'écoles de une à trois classes de 40,8 % du nombre d'écoles totales en 2006 à 39 % en 2010.

(source : projet annuel de performances, PLF 2008)

Pourcentage d'élèves entrant en sixième avec au moins un an de retard



PISA : DECEPTION FRANÇAISE

Peut mieux faire ! A l'issue des tests Pisa 2006 ⁽¹⁾, portant sur les connaissances et les compétences des jeunes de 15 ans dans l'OCDE, les élèves français ont obtenu des résultats assez médiocres. Dans les trois « disciplines » évaluées tous les trois ans par l'OCDE, les jeunes Français « se situent désormais légèrement en dessous de la moyenne. En 2006, ils ont perdu des places en compréhension de l'écrit, mais aussi en mathématiques, ce qui est décevant quand on sait l'importance accordée à cette matière dans le système éducatif français » note Eric Charbonnier, de la direction de l'éducation à l'OCDE.

Par rapport à l'enquête de 2000, les élèves français passent en mathématiques de la 13^e à la 17^e place sur 30. En compréhension de l'écrit, 17^e place encore alors qu'ils étaient à la 14^e en 2000. Pour les sciences, la chute est encore plus impor-



B. Hugonnier, directeur de l'éducation à l'OCDE

montrent aussi que les pays les plus performants ne sont pas les plus dépensiers en matière d'éducation, qu'ils ne privilégient pas un petit nombre de disciplines, et ne pratiquent pas l'orientation scolaire précoce », constate Bernard Hugonnier, directeur de l'éducation à l'OCDE.

William Bolle

⁽¹⁾ Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

CARTE SCOLAIRE RETARDEE

Le ministère a pris des mesures afin que « les opérations de gestion d'ouvertures et de fermetures de postes dans les écoles n'aient pas lieu avant les élections municipales ». Mesure politique alors que le budget resserré annonce une carte scolaire plutôt tendue ? Le MEN parle, lui, « de bonne gouvernance », justifiant le retard « afin de pouvoir discuter de ces mouvements avec les maires nouvellement élus ». Alors que d'ordinaire, la procédure commence en décembre et s'achève en février, aucune information n'a filtré. Ce retard pourrait avoir des conséquences sur les mouvements des personnels.

BULGARIE LES ENSEIGNANTS EN « ÉTAT DE GRÈVE »

« En état de grève » est l'expression utilisée en Bulgarie pour dire que la grève est suspendue mais qu'elle peut reprendre à tout instant. Démarrée le 24 septembre, celle-ci a duré 40 jours pendant lesquels 97 % des établissements et des jardins d'enfants sont restés fermés ! Les enseignants bulgares perçoivent le salaire le plus bas d'Europe, un peu plus de 150 € par mois. Ils réclamaient une augmentation de 100 % d'ici juillet 2008, et ont obtenu 46 %. Ils ont suspendu leur mouvement dans l'attente du vote du budget, prêts à reprendre immédiatement si le financement de la mesure fait défaut.

HONG KONG ECOLE OBLIGATOIRE DES 9 ANS

Dès la prochaine rentrée, la scolarité obligatoire et gratuite sera portée de 9 à 12 ans à HongKong. Cette mesure est déjà en vigueur pour le reste de la Chine. Des classes aux effectifs plus réduits devraient également voir le jour.

495

est le score moyen des élèves français de 15 ans aux évaluations PISA en sciences. Classés 19e des pays de l'OCDE, ils sont loin de leurs camarades finlandais qui caracolent en tête du classement avec 563.

FORUM MONDIAL DECENTRALISE EN 2008

Le Forum social mondial de 2008 s'organisera de façon décentralisée pendant une semaine d'action ponctuée par la journée mondiale de mobilisation et d'actions du 26 janvier pendant la tenue du Forum économique de Davos. En France, les organisations, réseaux et citoyens du mouvement social, dont la FSU et le SNUipp, organisent cette semaine avec notamment une réunion-forum à la Halle Carpentier à Paris et une manifestation le 26 janvier.

GRENELLE JUNIOR

« Changer de cap avec la nouvelle génération »

Le gouvernement vous a chargé d'animer le Grenelle de l'environnement des collèges et lycées, que vous apporte votre expérience d'explorateur pour mener à bien ce projet ?

Ma prise de conscience et mon engagement se fondent sur ce que j'ai vécu, sur le terrain. J'essaie de faire partager mes émotions à travers des films et des livres. Je l'ai fait dans les écoles ces dernières années et je pense que ça marche. Les enfants ont besoin d'exemples concrets quand on leur parle de réchauffement climatique et de gaz à effet de serre. Dans le cadre du Grenelle, ce sont surtout les enseignants qui vont travailler, ainsi que le comité de spécialistes chargé d'aider les enfants à approfondir leur réflexion.

Quelle importance revêtent les nouvelles générations dans la lutte contre le réchauffement climatique ?

Nous sommes sur cette petite planète comme sur un bateau. Au loin, se profile une menace, un iceberg, dont on sait que, pour l'éviter, il faut changer de cap. Ce changement ne peut se faire sans le consentement de tous et donc de la nouvelle génération. Les dirigeants politiques et les industriels ne peuvent rien sans la



Nicolas Vanier est explorateur, auteur de plusieurs livres et films tournés durant ses expéditions.

volonté. Les débats, les contradictions permettent d'enrichir la réflexion, de comprendre toute l'importance que nous soyons tous ensemble pour opérer un changement. Jeunes et moins jeunes.

Les pouvoirs publics ont décidé d'« associer » les jeunes au Grenelle de l'environnement, quelle plus-value peuvent-ils apporter ?

Il ne faut pas oublier que la génération qui est aujourd'hui à l'école, est celle qui conduira le pays demain. Ce sont les enfants d'aujourd'hui qui vont hériter de cette terre malade dont on va essayer d'améliorer l'état, et je suis extrêmement touché quand je me rends dans les classes de voir la pertinence des questions que les élèves peuvent poser. De la même façon, je suis persuadé qu'il va y avoir un certain nombre de propositions très concrètes au niveau de la classe, de l'école, du village, ou plus largement au niveau national. Les enfants ne pensent pas forcément aux choses auxquelles on pense naturellement. Ils sont dans le concret et c'est ça surtout qui va ressortir de ce Grenelle.

Propos recueillis par
Lise Mayrand

NGM

Vers la fin des règles départementales ?

Des départements basculent en cette fin d'année vers un nouveau logiciel de gestion des moyens venant remplacer l'AGAPE, la NGM, instauré dans le cadre de la Lolf. Cette mise en place de la NGM produit une « harmonisation » des règles en vigueur au détriment des règles départementales spécifiques acquises sur le mouvement ou la carte scolaire par exemple.

Dans les Alpes Maritimes, l'Inspecteur d'académie a pris prétexte de la NGM pour ne plus prendre en compte les regroupements d'adaptation réseau dans l'attribution des décharges et des indemnités de direction. Suite à une pé-

tition départementale du SNUipp 06 et de la CGT 06, il a admis qu'il était possible de modifier localement la NGM en « forçant » l'application et a donc pris un moratoire sur cette disposition. Dans plusieurs départements, l'application à la lettre de la NGM se traduira par l'impossibilité d'affecter les personnels Rased dans les écoles qui seront obligatoirement rattachés aux circonscriptions, le non cumul de la NBI et de l'indemnité Zep pour les personnels en Clis...

Le SNUipp va interpeller le ministère sur la mise en place de la NGM.

Arnaud Malaisé



NEGOCIATIONS SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Suite à la mobilisation du 20 novembre, le ministre de la Fonction Publique a annoncé l'ouverture de négociations sur les salaires. Sur ce sujet comme sur ceux traités dans les différentes commissions concernant l'école, des réponses concrètes sont nécessaires. Vers une nouvelle journée d'action pour janvier.

On ne les compte plus, commissions, tables rondes, groupes de travail... L'art de la discussion dans les couloirs des ministères est à son apogée. On discute de tout et sur tous les tons : maternelle, rénovation du métier d'enseignant, organisation du samedi matin, et on le sait depuis le 3 décembre, on parlera aussi salaires.

On pourrait se gausser de cette effervescence, de l'art de noyer le poisson. Il n'empêche. Les sujets abordés dans ces réunions sont tels, que les enseignants ne peuvent pas ne pas y être entendus, les fonctionnaires ne pas y être écoutés. Sujets au cœur du métier, au cœur des préoccupations.

Parmi ces dossiers, il en est un que le gouvernement aurait préféré ne pas avoir à ouvrir. Alors qu'on se souvient encore de la déclaration unilatérale du ministre de la Fonction publique, la négociation annoncée par Eric Woerth le 3 décembre aux syndicats de fonctionnaires n'est pas un petit événement. Le ministre a annoncé l'ouverture de négociations sur les salaires et la rémunération dès la mi-décembre, l'acceptation du principe de discussions sur la grille indiciaire et l'acceptation du principe d'une négociation annuelle sur les salaires avec une première réunion au printemps 2008. Pour autant, il fait l'impasse sur 2007. Par ailleurs le ministre convient de la nécessité d'augmenter la valeur du point d'indice. Ce changement de ton a tout à voir avec la réussite de la grève et des manifestations du 20 novembre.

Les syndicats de fonctionnaires ont déclaré dans un communiqué commun « *prendre acte de ces annonces mais entendre maintenant la pression* » pour obtenir dès le 17 dé-

cembre, date de la prochaine rencontre, des propositions. Les organisations signataires se retrouveront alors pour apprécier les réponses. Une façon de dire que ces négociations qui s'ouvrent ne peuvent être un jeu de dupes, que la question du pouvoir d'achat des fonctionnaires ne saurait être plus longtemps déniée. De plus, elles considèrent que la question de l'Emploi Public à laquelle le ministère n'apporte aucune réponse reste pleinement d'actualité.

Sur les dossiers ouverts par le ministère de l'Education nationale les attentes ne sont pas moins importantes. C'était le sens de la lettre des Fédérations de l'éducation* envoyées à Xavier Darcos, ministre de l'Education nationale au lendemain du 20 novembre. Depuis, elles se sont réunies le 4 décembre et appellent d'ailleurs à développer la campagne d'opinion initiée par la lettre ouverte au Président de la République « *Améliorer la réussite des jeunes il n'y a rien de plus urgent!* »** qui a déjà recueilli 27000 signatures. Elles se sont fixé rendez-vous le 19 décembre pour faire le point sur les discussions avec le ministère. Car si le ministre a acté que le statu quo n'est pas possible, les choix budgétaires faits jusqu'à risquent de décrédibiliser les discours. Les 700 postes ouverts pour accueillir les 37 000 élèves supplémentaires à la rentrée 2008 dans les écoles primaires ne sont pas d'augure à améliorer les conditions d'accueil des élèves. D'autant plus que 670 postes de stagiaires seront supprimés. Dans le cadre de la commission Pochard, le montant d'éventuelles mesures pour rénover le métier d'enseignant laisse peu d'espoir. Quant aux discussions sur le samedi matin,

Suite à la réussite du 20 novembre, le ministre de la Fonction Publique a revu sa copie et a annoncé l'ouverture de négociations sur la question des salaires.

Les Fédérations de l'Education nationale appellent à faire signer massivement la lettre ouverte au président de la République pour développer une campagne d'opinion auprès des parents : <http://www.lettreouverteaupresident.org>

les options pédagogiques choisies pour la réforme ne sont pas acceptables en l'état. Une pétition lancée par le SNUipp « *Pour mieux d'école, du temps Monsieur le ministre* » a pour objectif de peser sur les discussions engagées pour demander des heures de concertation incluses sur le temps de service.

Les attentes légitimes des enseignants sur tous ces dossiers demandent des réponses. Les fédérations décideront le 19 décembre d'une mobilisation en janvier.

Lydie Buguet

*FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education

**à l'initiative de: Cé, Ceméa, CRAP-Cahiers pédagogiques, FAEN, FCPE, FERC-CGT, Fespi, FIDL, Francas, FSU, GFEN, ICEM-Pédagogie Freinet, Ligue de l'enseignement, SGEN-CFDT, UNEF, UNL, UNSA Education.

TOULON LES PARENTS ONT LEUR MAISON

Installée au cœur du groupe scolaire Rodheilac à Toulon, la maison des parents est une structure originale d'aide à la parentalité, unique dans le département. Ses multiples activités permettent d'impliquer les parents dans l'éducation des enfants.

« L

a Maison des parents m'apporte du bien-être » explique Nathalie Gahery, mère d'enfant qui fréquente cette structure associative toulonnaise

installée au cœur du groupe scolaire Rodheilac, dans un local situé entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Suite à l'impulsion des directeurs des deux écoles et du médecin scolaire qui avaient recensé un besoin des parents, la Maison des parents de Rodheilac a été créée, il y a 4 ans.

Seule structure d'aide à la parentalité du département, elle propose différentes activités en direction des parents essentiellement pendant le temps scolaire. En dehors de ces activités, elle est ouverte aux parents qui le souhaitent. Elle est conçue comme « un lieu convivial et dynamique, appropriable par les parents » explique Virginie Peffredo, responsable et coordinatrice des différentes activités, salariée par Axis, une association locale de prévention, de formation, d'accompagnement et de soutien.

À partir de questionnements personnels de la dizaine de parents présents, sur les délais de remboursement des consultations médicales ou la CMU, Roland Palmier, responsable de service de la Caisse primaire d'assurance maladie de Toulon, explique les points soulevés et brosse un portrait plus large du fonctionnement de l'assurance-maladie. Le tout dans une ambiance conviviale entre café et tartines. Comme tous les jeu-

« Un lieu convivial et dynamique, appropriable par les parents »

dis matins sont organisés « les petits-déjeuners de l'information » où des intervenants extérieurs animent un débat sur un thème de la vie quotidienne. Les petits-déjeuners suivants seront consacrés aux addictions, à la prévention des MST, au Planning familial, à la CAF...

La situation géographique de la Maison des parents, au centre des deux écoles, et le partenariat institutionnel mis en place formalisent sa collaboration avec l'école. Une collaboration souple, Françoise Denis, directrice de l'école élémentaire, explique que « ce travail en commun se pratique essentiellement selon les besoins

ressentis par une des deux structures pour un enfant comme pour un parent ». À côté, des activités plus « traditionnelles » nouent un lien entre les deux structures. Début octobre, la journée portes ouvertes rassemblant plus de 300 personnes s'est tenue dans la cour de l'école. Le goûter de





Les parents ont tenu les stands lors de la journée portes ouvertes début octobre

Les petits-déjeuners de l'information sont l'occasion de débats sur un thème de la vie quotidienne, entre café et tartines.



Noël, la confection des costumes de carnaval des élèves de la maternelle par les parents de l'atelier couture et la soirée ludothèque rassemblant les parents, les enfants et les enseignants font partie des autres manifestations organisées au sein de l'école.

Cette année, Françoise Denis entreprend une nouvelle expérience en faisant intervenir une plasticienne dans sa classe de CM2 qui anime également un atelier parents-enfants le mercredi après-midi à la maison des parents. Le point d'orgue en sera la performance en centre-ville des parents et des enfants prévue en cours d'année.

« La maison des parents est également un lieu où les parents peuvent poser des choses » explique Pascale Calleja, psychologue de la structure. Elle anime des groupes de discussion sur la parentalité et propose un suivi individuel ou familial.

« Comme c'est un lieu de confiance, il est plus facile aux parents de rencontrer un psy dans ce cadre » et les permanences permettent des rencontres informelles. L'école peut être prescriptrice en propo-

sant à une famille de rencontrer Pascale. Ce qui permet pour Françoise Denis de savoir que « lorsqu'une difficulté surgit avec une famille, elle peut être reçue, rassurée, orientée... ».

L'atelier de devoirs animé par Chantal Blanquere, institutrice en retraite depuis deux ans, n'offre pas d'aide aux devoirs proprement dite mais conseille les parents sur leur façon d'aider leur enfant à l'école. « Si on n'aide pas les parents, on n'aidera pas l'enfant » argumente Chantal qui souhaite que ce soient les parents qui aident en premier les enfants et non elle. Au cours de l'atelier, la relation triangulaire entre Chantal, Sébastien, élève de 5e, et sa mère évolue. D'un dialogue presque exclusif entre Chantal et Sébastien sur les exercices de grammaire à une réappropriation progressive de sa place par la mère de Sébastien.

En parallèle, des ateliers d'écriture et d'al-

phabétisation sont proposés aux parents. De quoi rester dans l'idée fondatrice de Guy Rebec, le prédécesseur de Françoise Denis à la direction d'école, « impliquer les parents dans l'éducation des enfants ». D'autres activités rassemblant les parents et leurs enfants se déroulent le mercredi après-midi ou durant les vacances scolaires. L'occasion de « renouer des liens, de partager quelque chose d'agréable pour sortir du quotidien et des conflits » analyse Virginie Peffredo, lors d'une sortie ludique ou en réalisant un roman-photo familial.

En fin d'année, comme tous les ans, Virginie renouvelle les demandes de financement. Si un des financeurs actuels, la mairie, la région, le conseil général ou la CAF, venait à manquer, il lui faudrait en trouver un nouveau pour assurer la pérennité de la structure.

Arnaud Malaisé

La coopération famille-école est bénéfique aux enfants

Aujourd'hui, « l'idée que l'implication des familles est nécessaire pour que les enfants réussissent à l'école paraît aller de soi » rappelle Paul Durning, professeur de sciences de l'éducation, alors que c'était loin d'être le cas avant les années 60. Des études récentes valident empiriquement les fondements de la plupart des dispositifs d'accompagnement qui essaient d'améliorer le lien entre l'école et la famille, en montrant l'impact de l'implication des parents sur le niveau de leurs enfants. Les rencontres de la Fondation de France de juin 2004 ont présenté 22 expériences menées dans des écoles primaires. Les différentes formes de coopération parents-enseignants à l'école permettent plus de prévention des difficultés et un meilleur équilibre de l'enfant. Même si ces coopérations ne garantissent pas au final une amélioration de la réussite scolaire, elles entraînent des changements de comportements des élèves, moins d'absentéisme, plus de respect, d'attention, de désir d'apprendre...

AUXILIAIRES DE VIE SCOLAIRE POUR LA PROFESSIONNALISATION

Les AVS-i ne cessent d'être confrontés à des changements intempestifs de contrats, à l'exclusion de l'horaire travaillé des bilans et équipes éducatives, au non paiement des frais de déplacements, à l'absence ou l'insuffisance de formation et de coordination... La professionnalisation et la titularisation des personnels, en reconnaissant l'expérience acquise sont une urgence. D'ailleurs, Yves Censi, rapporteur du budget de l'enseignement scolaire dénonce ces emplois précaires et demande de « recruter des personnels formés ou expérimentés pour cet accompagnement... fidélisés dans les établissements ». Le nombre insuffisant d'AVS accroît aussi le saupoudrage et la

précarité (recours massifs aux contrats aidés): les 2700 emplois annoncés pour 2008 ont été recrutés par anticipation dès la rentrée 2007. Enfin l'Education nationale « amortit » le coût de l'accompagnement, déduit en partie de sa contribution obligatoire au Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique... Le SNUipp s'est engagé à réunir spécifiquement les AVS (un document -livret d'accueil-est déjà disponible dans les sections départementales), à organiser les mobilisations avec les enseignants, parents d'élèves et associations dans le cadre d'une campagne d'actions pour la professionnalisation début 2008.

« Les pays qui réussissent le mieux sont également ceux qui ont le plus faible nombre d'élèves en grande difficulté scolaire. Pour améliorer nos performances, il ne faut donc pas aller vers un système éducatif élitiste avec par exemple un retour des filières dans notre collège unique »

Nathalie Mons sur PISA

LIVRET DE COMPETENCES UNE TACHE SUPPLEMENTAIRE ?

Deux versions du « livret de connaissances et de compétences » sont en cours d'expérimentation dans une circonscription par académie. Ayant pour objet « d'enregistrer la validation progressive » des compétences des 7 piliers du socle, ils comportent également plusieurs attestations: B2i, sécurité routière, prévention et secours civiques, langues vivantes. La version A présente des intitulés de compétences plus détaillés à l'exception de « mathématiques, culture scientifique et technologique » qui sont regroupées (14

items). La version B sépare le pilier 3 en 3A (mathématiques) et 3B (culture scientifique et technologique) et liste avec plus de précision les compétences de ces domaines (17 items pour les mathématiques, 15 pour la culture scientifique et technologique).

Depuis le début, le SNUipp fait part de ses profondes réserves quant à l'utilité de cet outil trop général. Il s'agit vraiment d'un document supplémentaire dont on ne parvient pas à comprendre l'intérêt qu'il présente comme outil de la réussite scolaire.

56

Morbihan

Après un rassemblement à l'appel du SNUipp et deux audiences à l'I.A., les personnels des RASED ont obtenu le mandatement des remboursements de frais datant pour certains de l'an dernier. En cause des oublis, des pertes... Les enseignants spécialisés ont enfin reçu leur autorisation de circuler. Une réflexion sur les critères de répartition des crédits doit s'engager début 2008.

Reste la question de la baisse du budget départemental...

LC en hausse Concours en baisse

Actuellement, les départements ont déjà recruté le même nombre de liste complémentaire qu'en fin d'année dernière. Deux académies, Reims et Caen, ont épuisé leur liste complémentaire et devront soit l'élargir, soit « piocher » dans celles des académies limitrophes.

Ce recrutement massif est dû à la diminution de 1500 postes au concours 2006. Pour 2008, le ministère annonce déjà 675 suppressions de places au concours dans le premier degré, 4000 suppressions au total. « Ce sont donc les conditions d'un enseignement de qualité qui sont remises en cause » analyse l'intersyndicale enseignante et étudiante.

L'Espérou, une école pour Noël ?

Les habitants du hameau gardois de l'Espérou protestent depuis la rentrée contre la fermeture de leur école. L'inspection d'académie refuse de maintenir une classe pour 7 élèves du CP au CM2 même en zone montagneuse. Les enfants sont censés aller dans les écoles alentours. C'est là que le bât blesse, les parents refusent que leurs enfants prennent la route en bus pour y aller, trop dangereux en hiver. Un recours en référé a été déposé par les parents qui ont obtenu la suspension de la décision « jusqu'à ce qu'il soit statué sur la légalité de cette décision. » La décision finale est toujours en délibéré.

SAMEDI MATIN TOUT EN QUESTIONS

« **Q**uels élèves seront concernés? Que feront les enseignants de maternelle? Les élèves de CLIS sont-ils concernés? Comment faire dans les écoles où de très nombreux jeunes sont en difficulté? Et dans les écoles rurales où l'heure du ramassage scolaire ne pourra pas être modifiée? » Dans les écoles, les questions sont nombreuses sur les modalités d'application de la mesure de Xavier Darcos prise sans concertation. Ceci ne modifiera pas le temps de service des enseignants.

Selon le MEN, les deux heures libérées par la suppression du samedi « serviront à prendre en charge les enfants les plus en difficulté » et pourraient en effet être utilisées par les équipes d'école pour mieux « affronter la difficulté scolaire ». Mais peut-être pas avec les orientations voulues au ministère. En premier lieu, il y a nécessité « de reconnaître le temps qu'on utilise déjà dans l'équipe », toutes les tâches demandées aux enseignants en dehors de leurs strictes préparations et du temps



Pétition à signer en ligne et dans les écoles

passé en classe avec les élèves, « les rendez-vous avec les parents, les projets à monter, les réunions d'équipe éducative qu'on choisit de faire le soir parce qu'on sait qu'on n'aura pas de remplaçant dans la journée » Autre demande, « du temps pour plus de travail en équipe », et justement pour mieux prendre en compte collectivement la difficulté scolaire au coeur des apprentissages dans la classe. Ce sont ces attentes que le SNUipp, sans transiger sur le rôle des RASED et de la formation continue, portera dans les discussions ministérielles, sur la base de ses propositions « en matière de réussite des élèves, de temps de concertation et de temps de travail des enseignants ». Dans ce cadre, il appelle à signer la pétition⁽¹⁾ « Pour mieux d'école, du temps monsieur le ministre ! ».

Daniel Labaquère

⁽¹⁾www.snuipp.fr

Discussions au ministère en décembre

Les 2 premières réunions de discussions avec le ministère sur l'utilisation des heures libérées par la suppression du samedi matin ont juste permis de déterminer le programme de travail pour les réunions suivantes. Une première réunion essaiera de définir qui identifie l'élève en difficulté et comment on l'identifie. Un second axe tournera autour du contenu et des équilibres de ces 72 nouvelles heures, le troisième permettra d'examiner l'articulation avec les dispositifs existants.

Les comptes rendus des réunions, qui se tiennent les 6, 11 et 20 décembre, seront mis en ligne sur le site du SNUipp. Le SNUipp, le SE et le SGEN participent à ces discussions.

<http://www.snuipp.fr>

Changements de programmes

Deux modifications des programmes seront examinées au Conseil supérieur de l'Education le 13 décembre. En histoire et géographie au cycle 3, la mention de l'esclavage est réintégrée dans un de points des forts de la période « du début des temps modernes à la fin de l'époque napoléonienne ». Le programme de la langue régionale d'Alsace (alsacien) et des pays mosellans (francique) sera ajouté aux autres programmes des langues régionales parus en septembre dernier (basque, breton, catalan, corse, occitan – langue d'oc).

Machines en SEGPA

Le SNUipp vient de s'adresser au ministère pour faire état des difficultés des directeurs de SEGPA liées à la réglementation sur l'utilisation par les élèves des « machines répertoriées comme dangereuses ». Une circulaire de la direction générale du travail de février 2007 exclut ces élèves de nombreux travaux sollicitant certains types de machines. Le syndicat demande un cadrage national précis et l'activation des groupes de travail académiques afin de dresser la liste des équipements et de définir les activités réalisables « afin de ne pas vider l'enseignement pré-professionnel de son sens auprès de jeunes en grande difficulté scolaire ».

L'université pétitionne

Sauvons la recherche (SLR) lance une pétition électronique intitulée « Appel pour une autre réforme du service public d'enseignement supérieur et de la recherche ». Alors qu'au moment où nous mettons sous presse, une trentaine de facultés sont encore le théâtre de la mobilisation étudiante contre la loi sur les universités votée en août, SLR veut « réunir universitaires, chercheurs et étudiants sur une plateforme revendicative forte ». Le texte avance des propositions: autonomie scientifique et pédagogique, augmentation des moyens publics, plan pluriannuel de recrutement des personnels... Plus de 5 000 signatures ont été récoltées le jour de la mise en ligne dont quelques personnalités de renom comme le généticien Axel Kahn.

<http://www.sauvonslarecherche.fr>



LA MATERNELLE A DE L'AVENIR

L'école maternelle se retrouve au cœur de l'actualité. Le colloque organisé par le SNUipp fin novembre souligne toutes les spécificités d'une école à la croisée des chemins.

Dossier réalisé par
Lydie Buguet, Michelle Frémont,
Pierre Magnetto, Sébastien Sihr

L'amphithéâtre de la MGEN s'est avéré un peu exigü pour accueillir les plus de trois cents enseignants venus le 27 novembre au colloque maternelle organisé par le

SNUipp. La personnalité des quatre intervenants n'explique pas à elle seule un tel engouement.

Souvent décrite comme « la plus belle du monde », l'École maternelle n'en est pas moins sur la sellette. Dans un contexte de hausse démographique des moins de 5 ans, ses effectifs se stabilisent autour de 2,6 millions d'enfants. La part des 2 ans va en diminuant depuis près de 10 ans, étant passée de 35,4 % des enfants de cet âge scolarisés en 1998 à 23,4 % en 2006. Le nombre d'écoles et de classes va aussi en régressant. Le sentiment général étant que la maternelle sert de « variable d'ajustement » au ministère qui y « prélève » régulièrement des moyens qui lui font défaut pour l'élémentaire.

La publication en septembre du « Bilan annuel des résultats de l'école » par le Haut Conseil de l'Éducation n'a pas apaisé les inquiétudes. Le HCE présente la maternelle comme une école à part, avec une pédagogie particulière, mais il lui attribue aussi une responsabilité importante dans l'échec scolaire (fsc 301). Après ce rapport, la mission confiée par Xavier Darcos au linguiste Alain Bentolila laissait présager de décisions ministérielles. Enseignants, syndicats, parents d'élèves, associations pédagogiques ont demandé et obtenu avec le SNUipp la création d'un groupe de travail piloté par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGES-

CO), chargé de formuler des propositions sur « la place de la maternelle » (lire ci-dessous). Et puis, dans les 23 mesures annoncées pour l'école primaire en novembre, le ministre de l'Éducation nationale a préconisé une redéfinition des missions de la maternelle en fonction des âges, avec un programme respectant mieux sa spécificité, et le renforcement de la formation des enseignants, mais il renvoie la

majorité des 2 ans à la garderie. Tout un contexte donc, qui place l'école maternelle au cœur des préoccupations de chacun. Le colloque du SNUipp aura été un temps fort appelé à nourrir les réflexions engagées.

Les spécificités de la maternelle restent un élément d'appréciation incontournable pour préparer l'avenir. Elle est l'école du passage de la petite enfance

vers celui de l'âge scolaire, le lieu dans lequel l'enfant apprend à devenir élève. Un processus long qui le conduira à la maîtrise des prérequis à l'élémentaire. L'enjeu est de taille, et d'abord pour les enfants qui dans leur famille sont les plus éloignés des activités langagières. Pour les accompagner sur le chemin de l'école primaire « les enseignants ont besoin d'apports théoriques sur le développement des grandes étapes cognitives », explique la linguiste Mireille Brigaudiot (lire page 14), soulignant l'importance d'une formation appropriée qui n'est pas toujours au rendez-vous des IUFM. Elle indique aussi que l'attitude professionnelle « profite à ceux qui sont les plus éloignés de la culture scolaire », et « la parole du maître conforte dans son savoir l'enfant qui sait et apprend à celui qui ne sait pas ». Autrement dit, la maternel-

« Elle est l'école du passage de la petite enfance vers celui de l'âge scolaire, le lieu dans lequel l'enfant apprend à devenir élève. »



le est un outil de prévention de l'échec scolaire, voilà qui devrait inspirer le ministère! Un des objectifs des pratiques pédagogiques doit être de permettre à l'élève de saisir les enjeux des situations d'apprentissage. Depuis 2001 les enseignants disposent d'un livret d'évaluation sujet à caution, mais qui dans certaines conditions d'utilisation peut s'avérer utile (lire page 16). Mais il y a aussi un type d'évaluation auquel ils sont confrontés quotidiennement. Il doit, comme le précise la maître de conférences Marie-Thérèse Zerbatou-Poudou, permettre « à l'enseignant d'engager avec les élèves une activité réflexive sur leur travail, sur le résultat de la tâche, réussie ou non, mais aussi sur différentes procédures mises en œuvre ». (Lire page 16)

C'est aussi l'école où les parents apprennent à devenir parents d'élèves. C'est ce que souligne l'inspecteur de l'éducation nationale Thierry Vasse (lire page 15) pour qui « on regarde beaucoup l'enfant mais on ne mesure pas suffisamment l'enjeu de ce qui se construit dans la relation école famille. Or, ce sont des bases à poser pour la scolarité en général ». Et l'IEN vendéen conseille aux enseignants de « construire une relation de confiance », travail pour le-

quel il existe bien des pratiques (lire page 15).

La maternelle à la croisée des chemins? C'est ce que suggère l'actualité et c'est aussi ce que pense l'Inspectrice générale de l'éducation nationale, Viviane Bouysse, qui voit trois chemins d'avenir possibles: une prise en charge des 0 à 5 ans dans le cadre des dispositifs dédiés à la petite enfance,

une « *élémentarisation* » de la maternelle sous la pression de la demande sociale ou alors, là où va sa préférence, une consolidation du système actuel pour le rendre plus pertinent. « *Ce serait le temps d'une école passerelle entre le monde de la famille, de la toute petite enfance et celui de la société, des grands de l'école primaire* » (lire page 17). C'est là que la maternelle a de l'avenir!

QUELLES VOIES POUR LA MATERNELLE ?

Le groupe de travail mis en place par le ministère avec les organisations syndicales et la communauté éducative depuis septembre a débouché sur une première série de préconisations en 8 points (clarification des programmes, priorité à la langue française, modalités de liaison maternelle et élémentaire spécifiés dans les projets d'école, cahier des charges sur l'évaluation, renforcement de la formation, accompagnement des enseignants nouvellement nommés, meilleur accueil des enfants et leurs parents, préconisations pour l'équipement et le fonctionnement).

Pour que ce rapport d'étape ne reste pas à l'état de catalogue de bonnes intentions, le SNUipp estime que la spécificité de la maternelle doit être appréhendée selon des modalités nécessitant des transformations: plus de maîtres que de classes pour travailler en petits groupes, des effectifs allégés pour mieux accompagner les besoins particuliers des enfants et ce dès 2 ans, du temps pour se concerter, travailler en équipe et mutualiser les dispositifs de liaison de GS/CP, de la formation pour prendre en compte toutes les dimensions spécifiques de la maternelle (psychologie de l'enfant, langage, professionnalisation sur les rythmes et les besoins de la petite enfance), Plus d'accompagnement avec des maîtres formateurs en cycle 1...

Les infos complètes sur www.snuipp.fr



LES CHIFFRES DE LA DISCORDE

A la rentrée, le SNUipp a mené une enquête auprès des départements sur les conditions de scolarisation des élèves en croisant ces données avec les chiffres du ministère édités par la DEPP ⁽¹⁾. Petit tour d'horizon éloquent.

22,7 % des élèves des 2 ans sont scolarisés en 2007 alors qu'en 2000 ce taux s'élevait à 35,4 %. De fortes disparités géographiques subsistent, certains départements comme la Mayenne, la Vienne, les Hautes-Alpes, le Pas de Calais ont perdu près de 20 points.

96 % des départements révèlent de réels problèmes d'inscription des enfants de 2 ans. 41 % d'entre eux font même état d'une scolarisation à temps partiel parfois à titre officieux (Haute-Saône, Doubs, Aveyron, Sarthe, Hauts de Seine).

Un seul département (Paris) a vu son nombre d'écoles maternelles augmenter. 25 attestent d'une baisse dont 9 entre 10 et 20 % (dont l'Isère, Rhône, Morbihan, Dordogne,...). De nombreuses fusions avec l'école élémentaire expliquent cette évolution. La prise en compte des organisations et missions particulières pour les plus jeunes élèves est alors plus difficile.

86 % des départements relèvent que le remplacement n'est pas assuré de manière prioritaire en cas d'absence de l'enseignant.

Enfin, les effectifs sont en moyenne de 25,9 élèves par classe. Un chiffre qui cache de réelles disparités, certaines écoles en scolarisant plus de 30.

⁽¹⁾ Repères et Références et Statistiques DEPP — 2006

LANGAGE

« L'ATTITUDE DU MAÎTRE EST DÉCISIVE »

Mireille Brigaudiot est linguiste, maître de conférences à l'IUFM de Versailles. Elle est intervenue au colloque sur la question du langage.



es enseignants ont le sentiment qu'il est difficile de pratiquer des activités langagières en production orale...

Effectivement, ils ont depuis longtemps l'impression de ne pas avancer, d'avoir les mêmes conseils. Ainsi, ils ont l'habitude, pour déclencher la parole de l'enfant, de poser des questions. Cela crée des situations qui ne fonctionnent pas dans lesquelles les enfants sont placés en position de deviner ce que le maître veut comme réponse. Il ne faut pas vouloir faire parler les enfants mais leur donner envie de parler comme dans la vie.

Comment faire ?

C'est ce que nous apprend la recherche en linguistique. Dans la théorie de l'énonciation, celui qui énonce prend en compte la pensée de celui à qui il s'adresse. Pour dialoguer avec les enfants, il faut pouvoir se caler sur leur pensée, s'accorder à minima sur ce qui est échangé. Sans cette condition, inutile de vouloir imposer un échange dialogué. L'enseignant peut aussi s'autoriser à être en monologue pour informer, exposer ou définir un savoir non partagé : « *Un musée, certains ne connaissent pas. Alors, je vais vous expliquer...* » Cette attitude professionnelle profite à ceux qui sont le plus éloignés de la culture scolaire. La parole du maître conforte alors l'enfant qui sait dans son savoir et apprend à celui qui ne sait pas.

Ces activités se pratiquent de la même manière de la petite section à la grande section ?

Chez les petits, le maître privilégiera les situations de dialogue autour de souvenirs



communs de la vie de classe (« *vous vous souvenez de la séance d'hier...* ») ou à partir d'un partage sous les yeux (« *regardons ensemble ce livre* »). L'enseignant introduira des petites ruptures avec des monologues pour expliquer les savoirs du monde (un objet, un sentiment, une situation). Autant d'éléments qui contribuent, par la parole, à construire une culture partagée. Petit à petit cette situation va s'inverser, les monologues du maître ou des enfants prenant de plus en plus de place jusqu'en Grande Section : « *Lydia va nous expliquer son dessin...* » Là encore, les enseignants ont besoin d'apports théoriques sur le développement des grandes étapes cognitives des enfants comme en ont besoin tous les spécialistes de la petite enfance.

« Pour dialoguer avec les enfants, il faut pouvoir se caler sur leur pensée »

L'attitude de l'enseignant paraît alors essentielle...

Elle est décisive. C'est lui le professionnel. La qualité des activités langagières ne se résume pas à des prises de parole ou à un mot appris par jour. Ce sont des activités intellectuelles. Elles ne dépendent pas que des situations mais de l'attitude du maître dans certaines situations. Cette attitude commence par la certitude qu'il a que tous les enfants vont progresser, notamment ceux que j'appelle « *les enfants prioritaires* ». Et ensuite, le bon sens ne suffit pas. Les enseignants doivent être armés sur le plan théorique. C'est d'ailleurs ce qu'ils demandent à condition que ces aspects théoriques leur permettent de comprendre et d'ajuster leur pratique.

ECOLE/FAMILLE DES RELATIONS HISTORIQUES

La relation école famille s'inscrit dans une histoire imprimée dans les représentations des enseignants et des parents. Les lois de Jules Ferry, fin du XIX^e siècle, ont accompagné une dé-familiarisation de l'éducation avec la création de nombreuses structures (soins, garde, éducation, loisirs).

Il s'agit alors de se substituer à l'emprise de l'église via les familles (à la campagne) et à l'incompétence des familles (familles ouvrières en ville) : une opposition qui a marqué et marque encore les esprits.

Dans le même temps, la conception de l'enfant comme sujet de droit évolue et le met peu à peu au centre de l'acte éducatif. Puis les parents trouvent aussi leur place, en particulier avec la loi de 1970 sur l'autorité parentale. Aujourd'hui la famille est explicitement la cellule de base de l'action éducative, même si ce pro-

cessus se heurte aux nouveaux modes d'organisation de la famille (monoparentale, recomposée...). Depuis une quinzaine d'années les conditions d'une coéducation visent plus le soutien des parents dans leur travail d'éducation. En 2006 l'éducation nationale institutionnalise cette coéducation*. A noter que le niveau d'instruction, d'information...des familles a beaucoup augmenté avec des exigences qu'elles n'avaient pas autrefois.

Concernant l'école maternelle, héritière des salles d'asile pour les petits enfants des familles ouvrières, elle est progressivement investie par les classes sociales favorisées dans les années 50 et 60, devant l'affichage des effets bénéfiques d'une scolarisation en maternelle sur la scolarité future des élèves.

*Décret du 28 juillet 2006.

« Jeter les bases d'une relation de confiance avec les parents »

IEN en Vendée, Thierry VASSE définit en quoi l'école maternelle a la responsabilité de commencer à construire une communauté éducative qui comprend et partage les enjeux de l'école.

Quelle responsabilité particulière pour l'école maternelle ?

En même temps que l'enfant va devenir élève, le parent va devenir parent d'élève. Donc si l'entrée à l'école maternelle doit être une première expérience réussie pour l'enfant, elle doit l'être aussi pour la famille. On regarde beaucoup l'enfant mais on ne mesure pas suffisamment l'enjeu de ce qui se construit — ou de ce qui ne se construit pas — dans la relation école famille. Or ce sont des bases à poser pour la scolarité en général.

Comment peut-on prendre en compte cette dimension ?

Les parents se représentent plutôt l'école de la façon dont ils l'ont eux-mêmes vécue. Pour éviter les malentendus il faut donc être transparent, montrer et expliquer la réalité de l'école maternelle. Ainsi l'accueil progressif respecte le fait que l'enfant est encore dans sa famille tout en ayant déjà un pied dans l'école. Cet accompagnement et cette relation de confiance doivent aussi s'entretenir par des rencontres. A partir de photos, de films, les parents peuvent questionner et comprendre ce qui se fait en classe, par exemple sur la différenciation du travail en petite, moyenne ou grande section. Les enseignants s'affirment là comme de véritables professionnels.

Ceci implique donc aussi certaines attitudes professionnelles...

Oui, pour se protéger et garantir les rôles de chacun. Le vouvoiement permet de garder une distance et d'éviter les dérives. Il faut aussi savoir anticiper les problèmes, reconnaître les erreurs de l'école, en expliquant plutôt qu'en laissant les parents fantasmer sur l'incompétence des uns ou des autres. Des études de cas, en formation initiale, pourraient permettre d'alerter, d'identifier les objets de tension, mais la construction de ces attitudes professionnelles aurait toute sa place dans la formation continue.

TRAVAUX PRATIQUES

De nombreuses expériences visent à aménager une entrée progressive même avant l'inscription officielle à l'école : visite de l'école, suivi de certaines activités (langage, motricité...) pour comprendre ce qu'est l'école aujourd'hui. A un moment donné l'enfant sera pris en charge par les enseignants avec une étape intermédiaire où le parent sera encore présent dans l'école. Les dispositifs sont en fait très variés. Par exemple, parents et enfants viennent assister à 5 ou 6 séances en classe sur 2 ou 3 mois avant la rentrée.

Tout au long de la scolarité maternelle les enseignants sollicitent les parents pour accompagner des sorties, pour apporter une aide. Mais associer les parents dans des projets est une autre démarche et les inventions à ce niveau sont multiples. Un parent qui vient expliquer son métier, montrer ses outils, aide les élèves à découvrir le monde et à enrichir son vocabulaire. Les ateliers liés à la semaine du goût où des parents participent à la conception de repas liés aux cultures d'origine sont des « classiques ». Ces situations bien gérées peuvent permettre de clarifier les rôles de chacun. Les réunions peuvent aussi aborder des thèmes particuliers et permettre d'expliquer à travers des séquences filmées par exemple ce dont les enfants sont capables et de mieux faire comprendre les objectifs des activités.



« Dire le faire, penser le faire »

Au-delà de l'évaluation bilan et de l'évaluation formative, Marie Thérèse Zerbato-Poudou a évoqué, lors du colloque, les formes que peut prendre l'évaluation formative à l'école maternelle.



Livret d'évaluation, aide à la carte

Comment utiliser les livrets d'évaluation du ministère ? A l'école maternelle Saint-Germain-du-Corbéis (Orne) les élèves de

GS ont passé avant les vacances d'automne quatre évaluations tirées du livret d'évaluation proposé aux écoles depuis 2001. Profitant des décloisonnements de l'après-midi, les enseignants de l'école ont sélectionné quelques entrées comme la compréhension de consignes, le lexique, les notions d'espace et de temps susceptibles de poser problèmes.

D'autres domaines seront évalués plus tard dans l'année. En fonction des résultats, les enfants sont pris en petits groupes (pas plus de 9 élèves), le vendredi après-midi pour prévenir d'éventuelles difficultés et en abordant différemment ces notions par le biais de l'informatique ou de jeux de construction. « Il ne s'agit pas pour moi de faire de la remédiation, explique Christian l'enseignant de PS qui s'occupe de ces groupes, mais de travailler différemment des compétences vues en classe.

J'interviens comme un maître supplémentaire. » A l'issue des 8 semaines que durera ce dispositif les élèves repasseront ces évaluations.

De quoi parle-t-on quand on parle d'évaluations à l'école maternelle ?

Lorsque les livrets scolaires édités par le ministère sont arrivés en maternelle, ils ont été fraîchement accueillis. Aux critiques concernant l'âge des enfants et la crainte de les cataloguer, s'ajoutait la somme considérable de temps qui devait être consacrée à cette évaluation. Bon gré, mal gré, ces livrets ont été remplis sans pour autant que s'élabore une réflexion sur les pratiques d'évaluation à la maternelle. Pourtant je crois qu'elles sont nécessaires à l'école maternelle comme en élémentaire. Il existe différents types d'évaluation, l'évaluation bilan, qui se situe à la fin d'un cycle d'apprentissage, l'évaluation diagnostique qui se situe avant d'entreprendre une série d'activités. Cependant, au quotidien, les enseignants sont sans cesse confrontés à des situations d'évaluation qui portent sur les diverses tâches scolaires données aux élèves, situations qui peuvent se révéler extrêmement puissantes pour renforcer le processus d'apprentissage, à condition de les conduire avec une grande attention et en référence aux critères d'évaluation.

C'est ce que vous appelez l'évaluation formative ?

Oui, ce type d'évaluation est un outil qui permet à l'enseignant d'engager, avec les élèves, une activité réflexive sur leur travail, sur le résultat de la tâche, réussie ou non, mais aussi sur différentes procédures mises en œuvre par chacun d'eux. L'enseignant pourra ensuite les conduire à s'approprier la démarche adéquate. Dans cette situation, l'objectif n'est pas seulement de corriger les erreurs mais d'impulser un processus de régulation. Au cours des échanges, le langage acquiert une fonction particulière qui permet aux enfants de se décentrer de leur action et

de mettre en jeu les processus de pensée. Par exemple, lors de l'apprentissage de l'écriture d'un mot, le travail fini, plutôt que de souligner les erreurs ou de valider simplement le résultat (oralement ou avec un symbole comme les « smiles »), on demande aux élèves de vérifier eux-mêmes si les critères de réussite sont respectés : y a-t-il toutes les lettres ? sont-elles reconnaissables ? etc. Chacun vérifie et tentera ensuite de décrire sa façon de faire et d'engager une analyse, conduite par l'enseignant. C'est déjà une situation porteuse de sens pour l'objet « langue écrite » et pour l'activité propre des élèves.

Si de plus l'enseignant introduit la technique de la dictée à l'adulte pour écrire, il leur propose une situation encore plus efficace car, en sollicitant ainsi des instructions pour tracer cette lettre, il leur permet de « penser le faire », d'anticiper, de planifier la tâche. Les enfants manipulent et s'approprient alors les critères de réussite.

Vous insistez sur l'importance de l'explicitation des critères...

Les critères sont des outils qui doivent être légitimes au regard de la tâche scolaire et les plus fiables possible, ils ne doivent être ni implicites, ni flous, ce qui conduit les élèves les plus fragiles à être en difficulté.

Les enseignants connaissent les critères d'évaluation, d'une façon plus ou moins intuitive, mais je crois qu'il serait utile de les définir explicitement pour tous les domaines d'apprentissage pour bien en identifier les attentes et les compétences qui s'y rapportent. Quand l'enseignant manipule avec l'élève les critères par le dialogue, il l'outille pour apprendre et réussir mais aussi le protège de la culpabilité et de la déception affective dues à l'échec.

« LE TEMPS D'UNE ÉCOLE PASSERELLE »

Devenue « la première étape de la compétition scolaire », la maternelle a un rôle bien plus important à jouer, selon Viviane Bouysse: celui d'une école passerelle d'une part entre les différents mondes de la petite enfance et d'autre part entre les apprentissages.

Quel regard peut-on porter sur l'école maternelle aujourd'hui ?

Tout dépend du regard que l'on adopte. Du point de vue de la petite enfance, le dernier rapport de l'OCDE critique ouvertement l'orientation trop primarisée et les évaluations trop scolaires de la maternelle française, critique d'ailleurs reprise par le Haut Conseil de l'Éducation. Il lui reproche de ne pas accorder assez d'attention aux besoins des petits enfants, de ne pas assez associer les parents. A contrario, les spécialistes de la chose scolaire regardent du côté de l'efficacité de la maternelle ce que répercute aussi le rapport du Haut Conseil. A-t-elle bien compensé les écarts initiaux ? Et de ce point de vue, la réponse est non. Pourtant, je ne suis pas loin de penser que la maternelle n'a jamais été aussi efficace.

C'est-à-dire ?

Pour les enfants déjà bien dotés, elle joue comme un formidable accélérateur de développement. Elle n'a jamais poussé aussi loin autant d'enfants de 5 à 6 ans. Pour les autres, moins favorisés socialement et culturellement au départ, elle permet de les outiller culturellement, linguistiquement, cognitivement. Mais pendant ce temps-là, les autres continuent aussi d'avancer avec l'appui actif de la famille. Une chose est de dire que la maternelle ne comble pas les écarts. Autre chose est de se demander si elle n'atténue pas grandement les effets scolaires des inégalités socio-culturelles en offrant aux enfants des milieux défavorisés de formidables chances de mieux réussir par la suite.

Comment expliquer alors cette évolution ?

L'école maternelle qui date de 1881 s'est construite comme le premier maillon de l'école du peuple. A la fin des années 1980, quand tous les enfants de 3 ans ont été scolarisés, l'objectif qualitatif de la maternelle (son efficacité) est entré dans le débat. Et là sont nés des malentendus. D'une part, le caractère préparatoire aux

apprentissages de l'élémentaire s'est affirmé avec de nombreux bilans. Ceux-ci ont eu un effet de révélation si bien que les élèves les moins avancés sont regardés sous le prisme de la difficulté là où il n'y a souvent que de la différence avec leurs camarades plus avancés. La maternelle est devenue la première étape de la compétition scolaire, une école productive avec ses fichiers, ses multiples traces de travail. On a valorisé la fonction école en faisant peser de fortes attentes sur les enfants et en modifiant par là même son cœur pédagogique.

Que faire alors ?

Il faudrait repenser les formes pédagogiques propres à la maternelle. La scolarisation maternelle est devenue un vrai cursus scolaire dans le parcours d'un enfant. Trois ou quatre années de fréquentation assidue justifient que l'on se penche sur des progressions qui organisent des dynamiques du parcours scolaire. Leur permettre à la fois toutes les expériences, toutes les répétitions nécessaires, mais en même temps toutes les découvertes nouvelles. Je ne parle pas de programmation standardisée. Je parle de progressivité fondée sur une analyse des caractéristiques et des besoins des enfants que l'on accueille. De plus, il est important de réaffirmer la portée préventive de la maternelle en évitant trop tôt de stigmatiser les plus fragiles. Par exemple, c'est dans le langage et ses usages que s'enracine la source des différences. Et bien donnons aux enfants à avoir tout ce qui est scolairement payant en terme de langage. Ce langage pour raconter, pour expliquer, pour questionner tous ces usages qui traduisent le lien entre penser et parler.

La maternelle a donc de l'avenir ?

Actuellement, elle n'a pas de rival. Il suffit d'imaginer sa suppression pour voir la demande énorme qu'auraient à gérer les élus locaux pour ces millions d'enfants. Parmi tous les scénarios possibles de son



Entretien avec

Viviane Bouysse

Inspectrice générale de l'éducation nationale

évolution, à mon sens, celui d'une école maternelle consolidée a encore toutes ses vertus. Ce serait le temps d'une école passerelle entre le monde de la famille, de la toute petite enfance et celui de la société, des grands de l'école de primaire. Il y a des codes, des rythmes, des usages différents entre ces deux mondes. Et en même temps, elle serait la passerelle entre deux modes d'apprentissages qui vont très progressivement se transformer à l'intérieur de la maternelle pour aller vers des apprentissages guidés et structurés. Même en grande section, il ne s'agit pas de copier les formes de travail des CP. C'est une école où on se donne le temps de fonder des apprentissages scolaires dans des acquisitions, tout autant de l'ordre du symbolique, du culturel que du purement scolaire tel que l'on peut le concevoir après. Et de ce point de vue, tout l'enjeu est de retrouver par une pédagogie adaptée, avec plus de formation, les moyens de faire encore mieux et notamment pour ceux qui en ont le plus besoin.

MUSIQUE

POUR LES MINOS...

La musique à destination des plus jeunes est extrêmement riche et diversifiée. Pour faire découvrir de nouveaux artistes, les Jeunesses Musicales de France (JMF) et l'ADAMI (société de gestion collective des droits de propriété intellectuelle des artistes-interprètes) proposent une compilation (CD talents jeune public) qui met en avant une sélection d'artistes choisis par un jury de professionnels et un festival « Mino » qui depuis 5 ans met en scène des artistes de tous horizons. A écouter et découvrir sur le site: www.mino.fr



"Les cancre sont des crabes et des huîtres, il faut trouver le biais par où les ouvrir."

Daniel Pennac

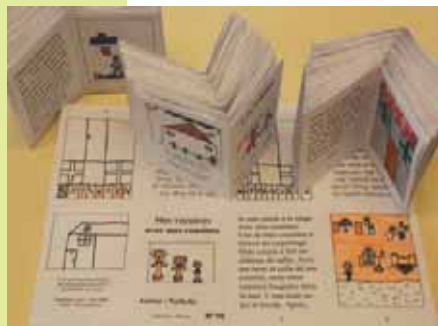
RESSOURCES

TDC POUR LES ECOLES

Depuis la rentrée, le CNDP propose une nouvelle formule de TDC école (Textes et Documents pour la Classe) spécifiquement dédiés à l'enseignement élémentaire. Autour de nombreuses rubriques, la revue croise des articles apportant connaissances, ressources internet et bibliographiques. Des documents et des activités pour la classe sont également disponibles. Deux séquences pédagogiques, l'une pour le cycle 2, l'autre pour le cycle 3 pourront être exploitées directement en classe. Après « *bêtes et hommes* » en octobre, ce numéro aborde « *la fabrique des héros* ». Le contenu pourra ainsi fournir des pistes aux écoles engagées dans le concours du « *Monde de l'Education, SNUipp* » qui concerne cette année ce même thème.

INNOVATION EDUCATIVE

L'ECOLE EDITE SES LIVRES



Comment faire écrire les enfants? A l'école Garcia-Lorca, à Vaux-en-Velin dans le Rhône, cette question est au cœur des projets de l'équipe enseignante. Cette année, celle-ci vient de recevoir le prix de l'innovation éducative pour avoir créé une maison d'édition coopérative. Une idée lancée voilà 8 années qui mobilise les élèves pour écrire, imprimer et vendre des petits livres. Concrètement, les objets de papier prennent vie à partir d'une feuille A4 pliée sous la forme de petits livres de six pages. « *Les élèves explorent tous les genres, de la poésie à l'album en passant par le récit* » explique Nicolas Vallot, enseignant de cycle III. Le projet mobilise toute l'école. Les enfants proposent un texte. Le comité d'édition

constitué des enseignants et de 2 élèves par classe sélectionne deux livres par semaine. Ils seront imprimés en une trentaine d'exemplaires et diffusés au prix de 10 centimes d'euros.

Fier de cette expérience, Nicolas note l'investissement des enfants. « *Certains écrivent beaucoup, d'autres se lancent progressivement mais avec plaisir et autonomie* ».

Pour ce faire, les auteurs en herbe sont aidés d'une grille de relecture pour reformuler, corriger. Les activités de lecture et d'écriture sont pratiquées tous les jours et « *placent les élèves dans une démarche porteuse de sens* » avoue l'enseignant. Signe éloquent, au collège, certains élèves continuent à écrire des petits livres et ont proposé le projet à leur établissement. L'école produit plus de 50 livres par an. Une maison d'édition nationale se propose de développer le projet. Encore du travail et du plaisir pour les enfants.

<http://petitslivres.free.fr>

Vidéo à consulter :

http://bdemaug.free.fr/index_petits_livres.htm

SOLIDARITE

VACANCES POUR TOUS

La JPA « *hisse haut la collecte pour les vacances* ». Du 16 janvier au 10 février, l'association lance sa campagne annuelle de solidarité afin d'aider les enfants à partir en vacances avec la vente de la célèbre vignette autocollante. Dès maintenant afin de préparer la collecte, les enseignants peuvent utiliser des idées d'activités qui se trouvent dans les dossiers pédagogiques gratuits et entièrement photocopiables sur le site de la JPA.

Jeunesse en Plein Air: <http://www.jpa.asso.fr/>

CONTE

CONTE MOI LA FRANCOPHONIE

« Le conte c'est le cinéma et la télévision des foyers sans électricité. Seulement la lumière du feu et celle des étoiles. Et les contes traversent les frontières et circulent d'une langue à l'autre avec les hommes... » Et si internet était l'outil idéal pour préserver et transmettre ces patrimoines oraux... C'est le pari fait par les auteurs du site « conte moi la francophonie » qui propose des contes collectés dans différents pays, enregistrés en français et en langue locale. 4 pays sont pour l'instant concernés : Mali,

Mauritanie, Sénégal, Haïti. Chaque semaine un conte est mis à la une du site. Cette semaine c'est un conte d'Haïti « les œufs de la cane Calandéric » qui peut être écouté en français et en créole. Le texte est aussi disponible à l'écrit ainsi qu'une fiche pédagogique qui donne quelques pistes de questionnement. Mais le plaisir vient d'abord du texte « Il était une fois une cane, la cane Calandéric, qui pondait, pondait, pondait de gros œufs blancs. » à écouter sur : www.conte-moi.net

Laurent Desgrange

PORTRAIT



Enseignant en Haute-Vienne, il est un des rares enseignants à avoir bénéficié du dispositif permettant à des personnes en situation de handicap d'intégrer le corps de professeurs d'école sans concours.

Parcours atypique que celui de Laurent Desgrange. Titulaire de deux licences, l'une d'informatique et l'autre de sciences de l'éducation (« et même deux fois bac + 4 »), obtenues en partie grâce à 5 années de travail comme surveillant d'externat, il a été ensuite embauché comme vacataire pour enseigner l'informatique et les mathématiques à des jeunes de 16 à 18 ans en rupture scolaire, dans un dispositif comportant des classes professionnalisantes.

Son handicap reconnu par la COTOREP lui a « permis » d'entrer dans les dispositifs mis en place pour améliorer l'embauche et l'emploi des travailleurs handicapés. Ces dispositifs sont encore totalement insuffisants et sous-utilisés, en particulier dans l'Éducation nationale, un des plus mauvais élèves.

Après un bilan de compétences réalisé par l'IEN ASH, il a été nommé pour un an, à titre provisoire et à temps partiel, sur un poste de SEGPA. Ses 15 heures d'enseignement ont été complétées par des heures de participation à la formation des PE2 à l'IUFM et à celle des enseignants spécialisés option F. A la fin de l'année, un bilan positif lui a permis d'être immédiatement titularisé dans le corps des professeurs d'école.

Plusieurs années après, Laurent met en évidence « à la fois l'importance des bases qu'il avait avec ses expériences antérieures et le très bon soutien dont il a bénéficié de la part de l'équipe pédagogique ».

Après avoir été affecté dans plusieurs SEGPA du département, Laurent est actuellement sur un poste qui regroupe 2 mi-temps, l'un dans la classe relais, l'autre à la maison d'arrêt. Cette année, Laurent prépare le CAPA-SH option F et suit une formation spécifique pour la maison d'arrêt auprès de l'administration pénitentiaire et du centre de Suresnes. Son enthousiasme est intact, son regard sur le dispositif dont il a bénéficié, serein : « Cela donne un peu de chance à tout le monde ».

Daniel Labaquère

« Cela donne un peu de chance à tout le monde »

EEDD

MISSION EN ANTARCTIQUE



Quatre classes élémentaires de Paris sont « parrainées » par les scientifiques du Muséum d'histoire naturelle qui participent à l'expédition « mers australes ». A l'école des Lilas dans le XIX^e arrondissement, c'est la classe de CM1/CM2 de Carole Ousset qui est concernée. Comme dans les autres classes, les élèves entretiendront des échanges réguliers avec un des chercheurs du muséum durant sa mission au large de la Terre Adélie du 17 décembre au 17 février. Ils suivront l'évolution du projet d'Emmanuelle Sultan, océanographe et ancienne parent d'élève de l'école, autour du recensement et de l'étude de la biodiversité marine en Antarctique .

Dans la classe de Carole, ce partenariat se décline dans différentes matières. En littérature, les enfants découvrent des récits de voyage. Géographie, développement durable et protection des milieux naturels seront abordés au fil de la mission qui prévoit d'inventorier la biodiversité de la faune et de la flore dans un secteur pratiquement inexploré à ce jour mais aussi comprendre le fonctionnement des écosystèmes et mesurer les conséquences des changements climatiques. Enfin, les arts visuels sont aussi concernés, les enfants construisent un totem qu'ils confieront à la scientifique. Comme le nain de jardin d'Amélie Poulain, ce totem va voyager et Emmanuelle le prendra en photo au fil de ses aventures australes, photos qui seront visibles sur le blog de la mission. Une aventure vécue à distance.

<http://mersaustales.mnhn.fr>

What's the day today? La semaine débute avec des sonorités britanniques pour les CM1. Philippe le Bian, directeur de l'école du Sanquer à Brest, interpelle des élèves de CM1 attentifs sur un rythme soutenu pour répéter, formuler une question, une réponse affirmative ou négative, intégrer du vocabulaire. Car ce qui compte c'est s'exprimer, communiquer. Bientôt arrivent les CM2 qui abordent une séquence de vocabulaire sur les parties du corps en visioconférence. A l'heure dite, la connexion est établie. « Hello! », « Bonjour », les élèves se saluent et Trina Ferguson, professeure à l'école d'Exeter annonce que tout le monde est prêt. A partir de fiches communes représentant des monstres, il s'agit de retrouver celui choisi par chaque classe. Questions en anglais du côté français, réponses en français du côté anglais: « *has your monster got one mouth?* », « *mon monstre n'a pas deux pieds* » Les élèves

« Questions en anglais du côté français, réponses en français du côté anglais: « *has your monster got one mouth?* », « *mon monstre n'a pas deux pieds* »

s'appliquent pour la prononciation, ils n'hésitent pas non plus à répéter ou faire répéter.

Cette expérience, déjà vieille de 7 ans, a été initiée par le ministère de l'éducation britannique. Des contacts l'ont conduit aux portes de l'école du Sanquer à Brest, et plus précisément vers Philippe Le Bian. Les élèves, même avec de bons résultats aux évaluations, n'étaient toujours pas capables dans le cours de la scolarité de tenir une conversation simple, l'idée de franchir cet obstacle par le biais de la visioconférence s'est imposée. Le gouvernement britannique a contribué à l'équipement (un budget d'environ 6000 euros) et la Ville de Brest a pris le relais.

Philippe Le Bian utilise la visioconférence de manière collective et dans des ateliers. Des leçons sont délivrées par un enseignant français ou anglais pour les élèves français et anglais: exercices variés, jeux de société, jeux de rôles, apprentissage de chants en commun... Un film sur une journée de classe à l'école du Sanquer a aussi alimenté les échanges, tout comme cette leçon de cuisine



BREST L'ANGLAIS PAR VISIOCONFÉRENCE

Efficace et d'avant-garde : l'apprentissage d'une langue étrangère par visioconférence avec une classe correspondante en Angleterre est une réalité à l'école du Sanquer de Brest.

consacrée en direct à la fabrication des crêpes! Un voyage annuel en Angleterre prolonge ce travail. Les CM2 se souviennent de leurs premières impressions: surprise devant les uniformes des élèves britanniques, mais aussi la sensation d'un « *long voyage* » pour Jules. Les élèves sont obligés de parler, de comprendre, « *même si c'est plus difficile* ». Ils réalisent que les autres ont le même problème: « *nous aussi on parle vite. Il faut parler lentement, bien articuler* », explique Théo qui du coup fait aussi attention à sa propre langue. Blanche est préoccupée par les moqueries, mais finalement les élèves se rendent compte qu'ils sont tous logés à la même enseigne! Peut-être est-ce aussi cela qui les encourage.

La souplesse et la relative simplicité d'utilisation de la visioconférence ont permis aussi

Les élèves sont obligés de parler, de comprendre, « même si c'est plus difficile ». Ils réalisent que les autres ont le même problème: « nous aussi on parle vite. Il faut parler lentement, bien articuler » explique Théo.

le déroulement d'ateliers quotidiens de 30 minutes où des groupes de 2 ou 3 élèves de part et d'autre conversent en se servant d'outils préparés par les enseignants. Tout ce travail nécessite aussi une coordination « *par-dessus la mer* ». L'an dernier, l'inspection académique du Finistère a mis en place un stage de trois jours où les enseignants des deux pays ont pu se ren-

contrer et travailler ensemble. Il faut croire qu'ici certaines timidités ou préventions ont été dépassées comme le constate Philippe: « *ce qui me fait plaisir c'est que même les élèves en difficultés participent, ils y vont* ». Mais difficile de faire une évaluation sur l'instant. Les appréciations en classe de sixième sont éloquentes: à côté de résultats sensiblement meilleurs, c'est le niveau de participation des élèves qui est souligné.

Michelle Frémont

Lien vers le site mediablog de Brest pour voir ce qu'est la visioconférence : www.mediablog-brest.net/ecoledmedia

Entretien

« Echanger en direct avec des interlocuteurs natifs de langue anglaise »



Jean-Yves Capul

sous-directeur des TICE au ministère de l'Éducation nationale

Pour quels objectifs le ministère veut-il doter les écoles de visioconférences ?

Il s'agit de favoriser l'apprentissage de l'anglais en permettant aux élèves d'échanger en direct avec des interlocuteurs natifs de langue anglaise grâce aux solutions techniques de visioconférence. Le ministère lance donc une opération d'impulsion afin d'initier une large diffusion de ces outils. Le projet concerne l'équipement de 1000 écoles à la rentrée 2008 en visioconférences comportant chacune un dispositif technique et un volet pédagogique (classe jumelée, interlocuteur natif, etc.). De plus la diffusion de ces outils doit pousser au développement des usages des TICE dans les classes, avec les élèves.

Il y a différentes étapes...

Dans une première étape, à partir d'une vingtaine de modèles différents aujourd'hui réalisés ou en cours de réalisation dans les écoles, nous allons définir toute la palette possible des solutions techniques et des projets pédagogiques. Ces projets-pilotes, qui seront sélectionnés en janvier après un appel à projet lancé auprès des collectivités et des autorités académiques, serviront de référence pour la seconde

phase de l'opération. Un appel à proposition sera ensuite lancé au printemps 2008 et les 980 autres écoles seront sélectionnées sur plusieurs critères, notamment le projet pédagogique, l'expérience en matière d'enseignement des langues, la mise en œuvre et l'accompagnement pédagogiques, le dispositif d'évaluation prévu. Les collectivités locales et l'académie devront aussi présenter leurs engagements respectifs.

Comment envisagez-vous la généralisation ?

Le déploiement de ces 1000 solutions de visioconférence sera financé par le ministère de l'Éducation nationale. La réussite de cette opération se mesurera au relais pris par les collectivités locales dans l'équipement des écoles. Les pratiques pédagogiques mises en œuvre seront largement diffusées et serviront d'exemples pour un déploiement plus vaste de ces outils destinés à accompagner le travail des enseignants. Comme pour les autres usages des TICE, le ministère s'attache à former les enseignants, à travers le certificat informatique et internet spécialisé pour l'enseignement (C2i niveau 2) et à accompagner les nouveaux projets.

UN GUIDE D'ÉQUIPEMENT POUR LES TICE

L'engagement du ministère de l'Éducation nationale dans le développement des outils numériques implique pour les écoles d'être équipées en conséquence : ordinateurs, imprimantes, tableaux blancs interactifs, visioconférence, installation d'ENT... L'achat et l'installation de ces matériels coûteux doivent être suivis de leur entretien, leur maintenance et leur renouvellement : des aspects souvent « oubliés ». Aujourd'hui ce sont les collectivités territoriales — les communes pour les écoles — qui les financent à leur gré. La place incontournable qu'ont prise les TICE (c'est un des piliers du socle) pose donc le problème d'un accès effectif et égal à ces ressources pour tous les élèves, ressources soumises par ailleurs aux inégalités sociales et territoriales en raison des ressources inégales des communes.

Le 22 novembre, le Conseil territorial de l'éducation nationale a examiné un projet de Guide d'équipement pour les TICE, élaboré par un groupe de travail composé de PE, d'animateurs et conseillers TICE, d'IEN, d'IPR... Ce guide doit aider les communes à fournir un équipement adapté aux besoins des élèves et des écoles en respectant « un cadre commun de référence reconnu par tous ». Il rappelle les objectifs de l'apprentissage avec les TICE, les types d'utilisation et de mise en œuvre pour la classe, les élèves, les enseignants et les parents. Des conseils portent aussi sur l'organisation matérielle, la maintenance. L'accompagnement pédagogique est également défini.

Suivent des recommandations pour les appareils, leurs installations, les accès à internet et les infrastructures (mise en réseau, câblage, etc.). Le site du ministère devrait proposer des liens pour des démonstrations, des schémas de montage, etc. En annexe devrait figurer un « tableau de comparaison des prix ». Cet outil commun sera très utile mais devrait être complété par un système de péréquation. De plus on ne peut se limiter au simple usage des outils numériques et médiatiques. Formation et accompagnement sont nécessaires à leur maîtrise comme à l'élaboration de nouvelles démarches pour les intégrer dans la construction des savoirs.

Heures supplémentaires défiscalisées

Ce dispositif est entré en vigueur le 1er octobre 2007. Pour en bénéficier, les heures doivent être effectuées au-delà des obligations professionnelles normales et s'inscrire dans le cadre de l'activité principale d'enseignement.

Elles peuvent correspondre à :

- des activités d'enseignement (soutien scolaire) et d'études surveillées, payées par l'Etat ou les collectivités territoriales aux enseignants. Les activités de simple surveillance, par exemple la surveillance de la cantine scolaire, n'y ouvrent pas droit ;
 - l'indemnité d'heures de soutien aux élèves du primaire ;
 - l'indemnité d'enseignement en milieu pénitentiaire.
- Une difficulté notable sera constituée par le recensement précis à réaliser des heures concernées. Il appartient à l'employeur qui verse les indemnités

(cela peut être une collectivité) de mettre en place des dispositifs fiables de recensement de ces heures et de fournir, à la demande, un document en retraçant le décompte.

Par conséquent, les collègues ont tout intérêt à surveiller avec attention la prise en compte des heures effectuées.

Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna

Le groupe de travail de

la CAPN pour le recrutement en Nouvelle - Calédonie et à Wallis et Futuna s'est réuni le 22 novembre.

Cette année, il y avait 1 poste à pourvoir à Wallis et Futuna et 14 postes en Nouvelle - Calédonie pour 188 collègues qui avaient postulé (24 dossiers ont été retournés car arrivés hors délais). Les résultats sont disponibles auprès des sections départementales du SNUipp.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu au BO n° 43 du 29 novembre 2007
Agrément d'associations complémentaires de l'enseignement ; actions éducatives langue française ; échanges et formation à l'étranger.

Lu au BO n° 42 du 22 novembre 2007
Information des élèves concernant la nationalité française ; journée mondiale de lutte contre le SIDA.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

La décote en vigueur pour les enseignants du 1er degré

Exemple

Une PE, sans enfant, avec plus de 15 ans de service comme instituteur, veut partir en retraite en 2008 à 55 ans avec 34 ans de services (donc 136 trimestres). Il lui manque 2 ans (8 trimestres) pour atteindre l'âge limite de 57 ans et 6 années de services (24 trimestres) pour atteindre la durée d'assurance de 160 trimestres exigés. La décote sera calculée sur la base la plus basse de ces 2 durées, donc sur 8 trimestres au taux de 0,375 % soit une décote de 3 %.

	Taux de décote par trimestre manquant	Durée d'assurance exigée	Age limite pour le calcul de la décote	
			Si 15 ans ou plus instituteur	Professeur des écoles
Avant 2004	0	150	-	-
2004	0	152	-	-
2005	0	154	-	-
2006	0,125	156	56	61
2007	0,25	158	56,5	61,5
2008	0,375	160	57	62

N'hésitez pas à solliciter les sections départementales du SNUipp pour estimer votre pension à partir de votre situation.

Question/Réponse

Une demande tardive de permutation, déposée après la fermeture d'Iprof, peut-elle m'ouvrir des droits pour le rapprochement de conjoint ?

Oui sous réserve de fournir les pièces justificatives avant le 22 février 2008. La situation de séparation doit intervenir au plus tard le 1er septembre 2008.

Comment modifier une demande de changement de département après la fermeture du serveur ?

Il faudra télécharger un formulaire de modification sur le site www.education.gouv.fr à la rubrique « outils de documentation et information – agent de l'éducation nationale ». Ce formulaire devra être transmis au département de rattachement avant le 22 février 2008.

LA FRANCE SOUS LE PRISME DES EVALUATIONS INTERNATIONALES

L'évaluation PIRLS sur les compétences en lecture des enfants de 10 ans vient de paraître. La France ne brille pas par ses résultats mais plus inquiétant, les perceptions des élèves et des enseignants paraissent bien moroses.

La saison des enquêtes internationales s'est ouverte avec PIRLS (Programme international de recherche en lecture scolaire). Cette évaluation concerne les élèves de CM1 et mesure les performances en lecture des élèves. Cette étude avait déjà eu lieu en 2001 et la France passe d'un score de 525 à 522 en 2006, se plaçant 27^e sur 41 états concernés (état à l'échelle d'un pays ou d'une région). Le score moyen des états participant à l'enquête est de 500, le système russe classé 1^{er} atteint 565. Le système scolaire français n'est donc pas le système le plus efficace concernant la lecture.

Les items avaient pour but de mesurer quatre processus de compréhension de la lecture : prélever des informations explicites, faire des inférences directes, interpréter et assimiler des idées et des informations, examiner et évaluer le contenu, la langue et les éléments textuels. Les élèves français ont de meilleurs résultats sur les 2 premiers items. Quatre points de référence ont été déterminés « faible, intermédiaire, élevé, avancé ». 96 % des élèves français atteignent au moins le palier faible, ce qui marque un des seuls légers progrès réalisés depuis 2001. 76 % d'entre eux atteignent le palier intermédiaire, 35 % le palier élevé, 5 % le palier avancé.

L'évaluation PIRLS a aussi une dimension « qualitative ». Les élèves et les enseignants ont été interrogés sur leurs perceptions, les systèmes observés sur leur organisation.

Sur un certain nombre de points, la situation française est plutôt favorisée comme dans l'accès aux BCD, la place de la lecture dans la famille, l'équipement informatique et l'accès à internet... A l'opposé, certaines données placent la France en mauvaise position sans qu'il soit possible de faire des liens évidents entre les résultats et ces apprécia-



tions. Si la lecture bénéficie d'une image plus positive qu'ailleurs, la perception qu'ont les élèves de leur capacité est très négative. Ils estiment qu'ils ont des difficultés de compréhension, que les autres élèves de la classe lisent mieux et plus vite. Plus qu'ailleurs, l'enseignement de la lecture se pratique en classe entière. Les élèves bénéficient moins de remédiations et plus difficilement de l'aide d'un spécialiste dans l'école. Les manuels de lecture sont moins utilisés en France au profit de la littérature de jeunesse. L'apprentissage de stratégies de compréhension comme l'anticipation, la déduction d'inférences et la description de la structure des textes sont moins enseignées qu'ailleurs. Enfin, la perception du climat des écoles par les enseignants français et le regard des parents placent la France en queue de peloton.

Au-delà de conclusions hâtives, ces résultats posent de vraies questions. Comment rendre confiance aux élèves français ? Comment améliorer le climat des écoles ? Comment travailler autrement qu'en classe entière et proposer des solutions aux élèves dès l'apparition des difficultés ? C'est tout l'enjeu des discussions actuelles sur l'école.

Lydie Buguet

REFORME DE LA FORMATION

Dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes et de l'intégration des Iufm aux universités, la conférence des directeurs d'Iufm (CDIUFM), réunie le 7 novembre, a proposé trois pistes pour changer la formation des enseignants dans sa globalité.

Actuellement, la France possède un modèle de formation des enseignants dit « *successif* », la formation professionnelle ne venant qu'après la formation académique. La majorité des pays européens possèdent un modèle dit « *simultané* » où la formation professionnelle est abordée en même temps que la formation académique et monte en charge au fil des ans.

Pour abandonner le modèle « *successif* » actuel, la CDIUFM propose 3 pistes de formation venant après une licence disciplinaire intégrant des stages en établissement scolaire, l'étude du système éducatif et des outils pré-requis au métier d'enseignant.

La première envisage un recrutement juste après la licence et une formation master avec un tronc commun à tous les enseignants en première année puis une spécialisation lors de la seconde année qui se déroulerait en alternance avec une pratique de classe. La seconde reprend le même schéma de formation mais envisage un recrutement après l'obtention du master. La troisième option propose un recrutement par paliers, une pré-sélection à l'issue de la licence, le passage en seconde année de master et l'obtention du master.

Patrick Baranger, président de la CDIUFM, pointe les faiblesses et les risques des deux premières options, soit « *une sélection précoce laissant entrer peu d'étudiants* », soit « *plus de candidats mais un bachotage induit pendant les deux années* ». Mais il reconnaît que la troisième option serait « *beaucoup plus lourde à mettre en place* ». Le SNUipp souhaite le maintien de la place du concours après une année de préparation post-licence au sein des Iufm, ouverte à tous et rétribuée par une allocation. L'ensemble de la formation initiale de tous les enseignants doit également être reconnue par l'attribution d'un master. Aucune réforme ne doit également engendrer un décrochage entre le 1^{er} et le 2^e degré, que ce soit au niveau du recrutement ou de la reconnaissance de la qualification.

Arnaud Malaisé

LA FILLE DES BATAILLES

« Le prix Baobab du meilleur album 2007 » vient d'être décerné, au Salon de Montreuil, à François Place pour "La fille des batailles", superbe saga, hymne à la femme, la paix, la tolérance.

En cette fin du XVIIIe siècle, une nuit, un vaisseau fut jeté à la côte par la tempête et sombra.

Au matin, on découvrit au milieu des débris, une petite fille à la peau sombre qui ne parlait pas. Une Sarrazine? Echangée par le bailli contre une dette de jeu, elle est adoptée par de braves aubergistes qui la nomment Garance. Elle grandit là, heureuse dans le grand « *déménagement immobile* » de leur relais de poste.

Bientôt, la petite muette file un tendre amour avec Bastien, un jeune violoneux. Mais les recruteurs de Louis XIX enrôlent comme tambour, le pauvre Bastien qui s'en va guerroyer là-haut dans le Nord-est. Fuyant les avances du « *Seigneur* », elle part à la recherche de Bastien. Elle traverse les pays anéantis par les guerres, et finit par retrouver le jeune tambour, blessé et hagard. Ils sont recueillis par des bohémiens et Garance met au monde une petite fille: Séraphine. Serait-ce le temps du bonheur?

Hélas, Bastien le déserteur, rattrapé par l'armée est condamné aux galères. Garance rejoint alors dans les monts, les huguenots victimes des « *dragonnades* » et partage leur lutte contre les armées du roi. Un jour, passe un convoi de galériens. Parmi les hommes enchaînés, Garance reconnaît son Bastien. Le combat qui s'ensuit permet de libérer les déserteurs. Après tant d'épreuves et de péripéties, le couple revient au relais de poste auprès des vieux aubergistes. Quant à la petite Séraphine, « *la fille des batailles* », qui sait lire et écrire, devenue une beauté passionnée de théâtre, elle sera comédienne pour porter la parole sur scène, « *celle de la colère,*



celle de la tendresse, celle des contes et des histoires, la parole de ceux qui sont sans voix... ».

François Place réussit à évoquer trente ans, en trente chapitres d'une page qui alternent avec trente images rythmant le récit. La langue est belle, colorée et rythmée. Les illustrations minutieuses — aquarelle et encre de chine — font une large place aux paysages où circulent d'innombrables personnages. Au côté de Garance, femme combative qui prend son destin à bras-le-corps, les artistes ont une place privilégiée, que ce soit le peintre d'enseigne, colporteur de livres interdits, écrivain et professeur, la troupe de théâtre, Séraphine comédienne, tous sont acteurs de liberté et d'émancipation.

Quelques albums de François Place

Les derniers Géants — T. & ill.-Casterman 1992 (15,95 €) Liste Cycle 3. 2000.

L'album conte les voyages extraordinaires d'un savant anglais. Ayant acheté une dent énorme qu'il pense appartenir à des géants, il part à leur recherche et découvre un peuple accueillant d'une haute civilisation. De retour en Angleterre, il rend publique sa découverte, ouvrant ainsi la voie à des expéditions moins pacifiques... Une histoire sans concession sur les tragédies qu'entraîne la colonisation...

L'Atlas des géographes d'Orbae (Du pays des Amazones aux Iles Indigo (1992); Du

pays de Jade à l'île Quinookta (1998); De la Rivière Rouge au pays des Zizotls (2000) — T. & ill — Casterman

Dans cette trilogie, les géographes d'Orbae explorent vingt-six pays imaginaires ayant la forme des 26 lettres de l'alphabet. Ils consignent leurs découvertes dans un "Atlas" illustré à la manière des carnets de voyages. Chaque pays a son histoire et un « *faux-documentaire* » qui présente ses caractéristiques: us et coutumes, habitat, flore, faune... Paysages, architectures et dessin des personnages rivalisent de minutie et d'invention

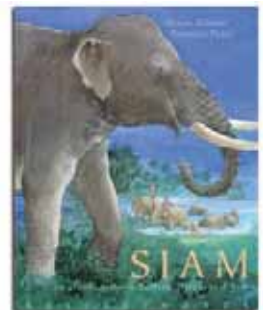


Grand ours — T. & ill. — Casterman 2005 (16,95 €) Liste Cycle 3. 2007

Dans ce grand album, aux tons bruns et bleus, F. Place change de style. En ces temps-là, la tribu des « *Marche-debout* » vit de la chasse. Le jeune Kaor est protégé par un esprit tutélaire: « *Grand Ours* ». Mais son oncle le met au défi de tuer l'ours tapi dans la grotte. Le combat est inégal et Kaor y perd l'usage d'une jambe. Les siens le croient mort. Mais « *Grand Ours* » veille. Il lui envoie Thia, une jeune fille et Frân un chaman qui le soignent. Peu à peu, Frân lui apprend à « *faire apparaître l'esprit des animaux* » sur les parois de la grotte... Ainsi naquirent les peintures rupestres.

Siam — D. Conrod et F. Place — Rue du monde (18,40€) Dès 10 ans

Siam l'éléphant naquit en Inde. Tout jeune, il travailla dur à traîner des troncs d'arbres. Puis, embarqué pour l'Europe, il fut la vedette d'un cirque. En 1964, il devint la star du zoo de Vincennes où il s'éteindra en 1997. Aujourd'hui, naturalisé, le magnifique éléphant trône dans la Grande galerie de l'évolution du Museum à Paris. Ce récit plein de poésie et d'humanité, est illuminé par les grandes aquarelles de François Place.



Marie-Claire Plume

Cf. la suite de la rubrique sur: <http://www.snuipp.fr/spip.php?rubrique182>

ORDI MINI PRIX MAIS IL FAIT LE MAXI !

Une des solutions à la cassure numérique entre pays riches et pauvres passe-t-elle par les ordinateurs à bas prix ? Un nouveau marché s'ouvre pour les constructeurs en informatique.

L'ordinateur à bas coût va-t-il faire son entrée dans les salles de classes des pays les plus pauvres et contribuer ainsi à réduire la fracture numérique ? C'est en tout cas un des paris lancé par la fondation « *One Laptop per Child* » (OLPC) qui propose des ordinateurs pour « *100 Dollars* » (69 Euros). Lancé en 2005 par Nicholas Negroponte ingénieur en technologie, le projet est soutenu par le PNUD (Programme de développement des nations unies) et a pour principal objectif la vente directe aux gouvernements. Première concrétisation, en octobre dernier, l'Uruguay commandait près de 100 000 ordinateurs à « *100 dollars* » pour ses écoliers. 300 000 devraient suivre d'ici 2009.

Des discussions avec la Lybie, le Pérou, et la Mongolie sont actuellement menées. En plus, depuis le 12 novembre, la vente est ouverte aux particuliers qui en achetant un ordinateur à son enfant en offre un à un enfant d'un pays en voie de développement. C'est le principe « *donnant, donnant* » du programme appelé « *Give one, Get one* » dont bénéficieront des pays comme le Cambodge, Haïti, l'Afghanistan...

La machine tant convoitée identifiée sous le nom de « *XO beta-3* » est un petit ordinateur blanc et vert pomme de la taille d'un livre de classe. Ce prototype a été conçu pour être résistant, étanche à la poussière, au sable et au soleil afin d'être utilisé dans des conditions climatiques difficiles.

Peu consommateur d'énergie, il dispose d'un système permettant aux enfants de l'alimenter manuellement en l'absence d'électricité. Il comprend un navigateur internet, un logiciel de dessin, un éditeur de texte et quelques jeux.

Depuis le début, la fondation s'est lancée comme défi de maintenir un prix de vente inférieur à 100 Dollars. Cette barre psychologique et attractive d'un point de vue marketing apparaît pourtant comme un objectif de moins en moins réaliste. En cause, « *la variation des prix des composants électroniques et les exigences des gouvernements intéressés réclamant parfois des fonctionnalités supplémentaires* » analyse le porte-parole de l'association OLCP.

Intel, numéro un mondial des microprocesseurs, vient d'apporter son soutien technologique au projet de l'OLPC. Mais en même temps, il développe son propre produit, le « *Classmate PC* » estimé à 400 dollars (275 euros) et actuellement expérimenté dans des écoles brésiliennes. Ce nouveau marché naissant est déjà senti comme florissant pour les gros constructeurs.

Le gouvernement indien vient, lui, d'annoncer que d'ici deux ans il pourrait équiper tous les écoliers du pays de PC à 10 Dollars. Une initiative qui laisse sceptiques de nombreux professionnels. D'autres voix s'élèvent, même contre la course folle aux annonces qui semblent s'engager.

La réduction de la cassure digitale entre



Le petit prototype vert pomme pas plus grand qu'un livre de classe a été conçu pour être utilisé dans des conditions climatiques difficiles. Peu consommateur d'énergie, il est doté d'un navigateur Internet, d'un logiciel de texte et de dessin et de quelques jeux.

pays riches et pays en voie de développement ne relève pas que de la prouesse technique. Les enfants en retireront d'autant plus de bénéfices qu'ils seront scolarisés en sachant lire et écrire. « *Il est donc tout aussi urgent d'avoir des salles de classe et des professeurs* » s'alarme le secrétaire d'état indien à l'éducation. Dans le monde, 79 millions d'enfants ne fréquentent pas encore l'école primaire.

Sébastien Sihr

Leur avis

AC AGIR CONTRE LE CHOMAGE ET LA PRECARITE

« L'appellation « Grenelle » affiche les ambitions gouvernementales. Les propositions actuelles sont pour certaines inappropriées, pour d'autres insuffisantes et toutes renvoient à un traitement spécifique qui sans mesures globales maintiendra durablement de nombreuses personnes dans l'exclusion ».

LA FNARS FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE REINSERTION SOCIALE

« Les crises qui ébranlent notre système de protection sociale – qu'il s'agisse du système d'indemnisation du chômage, de l'assurance-maladie ou de l'assurance vieillesse – sont en grande partie les conséquences des échecs des politiques de l'emploi. L'exclusion du marché du travail est l'un des facteurs majeurs à l'origine des phénomènes de pauvreté. ».

UNION NATIONALE DES CENTRES D'ACTION SOCIALE

« L'ambition n'est pas contestable sous réserve, en premier lieu, d'identifier les plaies liées à cette exclusion qui touche globalement plus d'un dixième de nos concitoyens. »

LAURENCE PARISOT, PRÉSIDENTE DU MEDEF

« Jusqu'ici, les entreprises n'ont peut-être pas fait tout ce qu'elles pouvaient faire en matière d'insertion »

L'INSERTION A SON GRENELLE

La lutte contre la pauvreté se veut au cœur d'un processus de concertation lancé par le gouvernement. Entre attentes fortes et doutes.



L'insertion tient son Grenelle. C'est à Grenoble le 23 novembre dernier que Martin Hirsch, haut commissaire aux solidarités actives, a ouvert les travaux qui, pendant six mois, doivent rassembler tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté. Après celui de l'environnement, le principe avait été retenu par le chef de l'Etat, lors d'un déplacement en Côte d'Or, premier département à expérimenter le Revenu de solidarité active. Avec un objectif affirmé : « réduire la pauvreté de 30 % en 5 ans et rebattre les cartes sur les droits et devoirs de chacun, pouvoirs publics, entreprises et bénéficiaires ».

Le processus de concertation qui s'est ouvert, doit s'organiser autour de trois groupes de travail. Au programme, les objectifs de la politique d'insertion, les trajectoires et les parcours d'insertion et enfin le rôle des employeurs et leur implication dans les politiques d'insertion. Une dizaine de forums décentralisés sur des sujets précis ou des « publics particuliers », réunissant associations, élus, représentants d'entreprises doivent également accompagner les travaux.

Plusieurs réformes devraient aboutir. Reste à en discuter les contours et les modalités précises comme celle du Revenu de solidarité active qui remplacerait, à terme, les multiples minima sociaux qui existent et qui rendent la politique d'aide sociale complexe et peu lisible. Le RSA est d'ailleurs expérimenté

dans une quarantaine de départements. De plus, les acteurs auront également à débattre d'une proposition de mise à plat des différents types de contrats d'insertion et de la mise en place d'un bouclier sanitaire pour les plus démunis. Le haut-commissaire se veut optimiste. « Il faut donner accès à la formation professionnelle à ceux qui en ont le plus besoin et faire des contrats aidés non pas des impasses, mais des passerelles vers des emplois durables ».

Pour cela, les entreprises, les employeurs, les syndicats de salariés, les spécialistes de l'insertion, les associations, les usagers eux-mêmes sont appelés à intervenir dans le débat. « Il va forcément y avoir des confrontations. On ne va pas baigner dans l'unanimité » reconnaît, lucide, Martin Hirsch.

De leur côté, les syndicats et les associations d'insertion attendent plus que des effets d'annonce. Pas facile, au vu du cadre budgétaire resserré. Il n'est toujours pas envisagé de réévaluation des minima et le nombre de contrats aidés va baisser par manque de financement. Le gouvernement, quant à lui, souhaite que les questions d'argent ne brident pas la réflexion. « Si les idées qui sortent sont bonnes, nous trouverons des crédits » promet-on. Aujourd'hui, en France, 7 millions de familles vivent sous le seuil de pauvreté et plus de 6 millions de personnes sont mal logées ou en situation de le devenir.

Sébastien Sühr

EUROPE

LES SYNDICATS CHIFFRENT LA REDUCTION DES INEGALITES

Le CSEE, branche éducative de la Confédération européenne des syndicats s'est réuni fin novembre. Il engage la « Commission » à amplifier son action auprès des états membres pour atteindre ses objectifs éducatifs.



Réduction à moins de 10 % le pourcentage de jeunes quittant précocement le système scolaire (actuellement 15,3 % en Europe et 13,1 % en France); réduire également à moins de 15,5 % du pourcentage de jeunes mauvais lecteurs (19,8 % en Europe, 17,5 % en France); amener 85 % des jeunes au baccalauréat (77,8 % en Europe, 82,1 % en France). Ces trois objectifs pour lesquels un retard important se manifeste, ont été mis en avant par le Comité syndical européen de l'éducation, le CSEE, qui a réuni son conseil les 27 et 28 novembre à Luxembourg. A l'ordre du jour, la réaction du CSEE à plusieurs projets de recommandations de la Commission européenne. Outre l'amélioration de la qualité et de la formation des enseignants, l'enseignement supérieur et la recherche, le CSEE s'est penché sur le bilan d'étape du projet « Education et formation 2010 ». Le CSEE soutient les objectifs de ce programme et les recommandations qui sont faites pour les atteindre en 2010.

Pour autant, les autres objectifs du projet ne doivent pas être mis de côté, généraliser l'enseignement pré-élémentaire, augmenter la qualité de la formation des

enseignants, rendre la formation professionnelle plus attractive, favoriser la mobilité transnationale, amener 12,5 % de la population en âge de travailler à bénéficier des dispositifs de formation tout au long de la vie. Pour l'instant, l'augmentation de 15 % de diplômés en mathématiques, sciences et technologie est le seul objectif atteint, sans qu'il y ait d'évolution significative sur la proportion insuffisante de filles (31 %).

L'Union européenne ne dispose pas de la « compétence éducation » et ne peut pas prendre de décisions supranationales dans ce domaine. Pourtant, il existe depuis 15 ans une prise de conscience accrue de la nécessité de traiter au niveau européen un certain nombre de questions éducatives. Le programme Erasmus, qui fête ses 20 ans, en est un exemple réussi. Le CSEE œuvre pour faire entendre auprès des institutions européennes la voix des enseignants et pour faire reconnaître le rôle vital de l'éducation comme moteur du changement. Pour Martin Romer, son secrétaire général, « le CSEE doit répondre de manière professionnelle aux changements proposés par l'UE ».

Daniel Labaquère



*Secrétaire général
du Comité
Syndical Européen
pour l'Éducation*

Le CSEE a 30 ans. C'est le moment de faire un bilan ?

Nous ne fêtons pas un anniversaire, nous regardons ces 30 ans d'histoire, ce moment remarquablement intéressant de combats, de discussions, d'évolutions... Songez qu'au début nous n'étions pas sûrs de savoir s'il fallait « accepter » l'Union européenne, si nous devions travailler avec la Commission, si nous pouvions utiliser l'argent des programmes européens. Toutes ces questions sont bien loin.

Quel est l'objet de cette réunion du CSEE ?

Nous sommes partenaires du processus de Lisbonne – Education 2010 : Nous avons la responsabilité de critiquer quand cela est nécessaire, de dénoncer les faiblesses, mais aussi de proposer. Nous donnons notre point de vue à la Commission européenne et nous faisons du lobbying auprès des ministres de l'éducation. Les syndicats nationaux agissent de la même manière dans leur pays.

Et l'avenir ?

Nous commençons à discuter pendant ces journées de ce qui va se passer après 2010. Nous devons y penser dès maintenant et élaborer nos propositions. Nous devons réagir ici et maintenant mais aussi être « pro-actifs ».

Quelles sont les faiblesses que vous repérez au niveau européen ?

En premier lieu, beaucoup de réformes effectuées ne tiennent aucun compte du lien entre les objectifs affichés et l'argent qu'il faudrait y mettre. Ensuite, la dernière décennie a vu dans beaucoup de services publics d'éducation, le remplacement de fonctionnaires par des contractuels. Le CSEE continuera à défendre l'éducation comme un service public et non un service marchand, pour empêcher les privatisations et défendre les financements publics des systèmes éducatifs, sachant que pour respecter les disparités nationales, il n'est pas partout besoin d'être un agent de l'Etat pour exercer dans un service public.

Cinéma

UN FILM ET UN COFFRET...

Le film, c'est « *Un baiser s'il vous plaît* », d'Emmanuel Mouret dont on a dit ici le plus grand bien en 2006 pour « *Changement d'adresse* ». Il a déclaré: « *Je pense que c'est la parole qui en grande partie rythme un film. Dans la parole, il y a les voix, il y a le rythme des choses qui sont dites, et donc par conséquent celui du film. D'où aussi mon amour pour les comédies classiques italiennes et américaines où l'on parle beaucoup (...)* L'autre aspect de la parole, c'est que, pour moi, c'est elle qui déploie le désir (...) Malheureusement dans certains manuels d'écriture de scénario, on enseigne qu'il faut faire dire le maximum de choses au personnage en moins de mots possibles. Je trouve cela ridicule ». Comme Woody Allen ou Guity, Mouret est un cinéaste de la parole. Mais comme eux, cela ne voudrait rien dire s'il n'avait pas une maîtrise exceptionnelle à la fois de son propos, de son récit et de sa mise en scène. Mouret n'est pas un bavard, c'est un cinéaste, dont tous les plans sont concertés, équilibrés, justes. Et c'est aussi un comique de premier plan, comme on n'en a pas vu apparaître en France depuis des années. Une fi-



gure comique, devant et derrière la caméra, qui déploie son intelligence pour raconter avec simplicité un récit amoureux compliqué.

Le coffret DVD ce sont 120 « *Cinématons* » de Gérard Courant, édités par Malavida. Depuis trente ans, Courant réalise « *le film le plus long de l'histoire du cinéma* ». Il a demandé à plus de 2000 personnalités de rester trois minutes trente devant sa caméra super 8 couleurs. Plan fixe, muet, prise unique et liberté absolue pour le cinématonné. Résultat, un prodigieux portrait de notre temps, de ses visages. Dans ce coffret il y a les cinématons de 40 cinéastes (dont Pialat, Godard, Losey, Wenders, Fuller), de 40 comédiens (dont Bohringer, Bonnaire, Stévenin, Benigni) et de 40 « *divers* » (dont Berroyer, Cavanna, Sollers, Arrabal). Un trésor.

René MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

Musique

LE GRAND FESTIVAL DES PETITES OREILLES

Pour la cinquième année consécutive, les Jeunesses Musicales de France avec le soutien de l'Adami, organisent « *Mino* », le rendez-vous de la création musicale pour enfants. Du 5 au 9 décembre à l'espace Cardin à Paris, cinq concerts sont proposés aux familles. Fable, poésie, chanson, musiques actuelles ou musique classique sont au programme avec « *Pinocchio court toujours* », un hommage aux trois Chérid Andréa, Louis et Mathieu, les Têtes raides, Pascal Ayerbe et

le Carnaval des animaux.

Bayard Jeunesse Musique sort la compilation *Mino* n° 1 qui réunit 6 artistes élus Talent Adami, Hervé Suhubiette, Tartine Reverdy, Fabulous Trobadors/Bombes 2 Bal, Frédéric Vaysse-Knitter & François Morel, Papaq Compagnie. Un bien joli florilège.

Laure Gandebeuf

Les meilleures chansons pour enfants *Mino* n° 1 : Bayard Jeunesse Musique

L'AGENDA

« L'avènement de l'enfant, du XVIIIe siècle à nos jours »

Conférence de la Cité des sciences en présence de Paul Yonnet (sociologue). Dans le cadre du cycle « *L'enfance* ». Site Internet : www.cite-sciences.fr Le 19 décembre 2007 à 18 h 30 à l'auditorium de la Cité des sciences.

« L'attachement »

Conférence avec Nicole Guédeney, pédiopsychiatre, 2 intersecteurs de psychiatrie infanto-juvénile de Paris, Institut mutualiste Montsouris Site Internet : www.cite-sciences.fr le 20 décembre 2007, 18H30.

« Enseigner l'éducation physique et sportive: entre le dire et le faire »

Journées d'études organisées par l'Atelier SHERPAS composante du Centre de Recherches et d'Études « *Histoire et Sociétés* ». Trois thématiques développées au cours de ce colloque : « *L'EPS dans les établissements: une EPS d'établissement?* », « *Instructions et professions: un corps à corps quotidien?* » et « *L'EPS existe-t-elle sans les élèves?* ».

Rens : site internet : www.univ-artois.fr Les 17 janvier et 18 janvier 2008 à l'Université d'Artois, 62800 Liévin

« 20 ans de politique de la lecture »

Conférence donnée par Anne-Marie Bertrand (directrice de l'Enssib) et Max Butlen (maître de conférences). Dans le cadre des « *Mercredis de l'INRP* ».

Site Internet : <http://www.inrp.fr> Le 23/01/2008, à 18 h 30 à la bibliothèque Denis-Diderot, Lyon VIIe

« Accompagner les élèves dans et hors l'école »

Le Crap Cahiers pédagogiques organise un colloque sur l'accompagnement éducatif. Une demi-journée de réflexions et témoignages sur les meilleures façons d'accompagner les élèves, à l'heure de la mise en place de l'accompagnement éducatif officiel. On pourra y entendre G. Chauveau, JP Delahaye, JM Zakhartchouk etc. Site internet : <http://www.cahiers-pedagogiques.com>

Le 30 janvier à la mairie du XIXe à Paris

« APPRENDRE A, L'ECOLE CE QU' ATTEND L'ECOLE »

Pourquoi observer la question des inégalités sociales et scolaires au regard des dispositifs pédagogiques ?

Nous disposons aujourd'hui des savoirs statistiques sur l'état de l'école qui montrent qu'il existe une corrélation forte entre inégalités sociales et parcours scolaire, que l'écart entre les élèves s'accroît au fil de la scolarité et qu'un élève qui entre en 6^e avec un bon niveau scolaire a de bonnes chances de réussir quel que soit son milieu social. Pour autant, il existe peu de recherches qui s'intéressent à ce qui se joue dans la classe pour les élèves de milieux populaires. Je me suis penché sur des parcours scolaires de ces élèves dans des cas où les enseignants, les élèves, les familles étaient tous de bonne volonté. J'ai cherché à comprendre comment se construisait l'échec « *malgré eux* ».

Quels sont les dispositifs pédagogiques dont vous parlez ?

J'ai observé de nombreuses séances d'enseignement et relevé des pratiques récurrentes : des situations d'apprentissage ouvertes qui favorisent chez des élèves issus de milieu populaire des malentendus socio-cognitifs. Ces pratiques, pour aller vite, supposent des postures cognitives que ces enfants n'ont pas construites. Je précise que j'ai laissé de côté la question de l'enseignant. Je me suis placé du point de vue des dispositifs pédagogiques récurrents et, à l'intérieur de ceux-ci, des actions des élèves repérés comme étant en difficultés. J'ai observé sur deux ans, entre le CM2 et la 6^e, leur devenir scolaire.

Vous dissociez dans votre ouvrage les « attitudes de conformité » des élèves en difficulté des « activités d'appropriation » des autres élèves. Quelle définition en donnez-vous ?

Les élèves en difficulté sont en effet dans une posture de conformité. Ils essaient de faire ce qu'ils croient avoir compris qu'on leur demandait, et ceci, de la façon la moins



Stéphane Bonnéry

Maître de conférence en sciences de l'éducation, auteur de « Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficulté et dispositifs pédagogiques » Ed. La Dispute 2007

couteuse qu'il soit. Ils sont là pour répondre à des consignes. Souvent, ils en restent à une logique « *mémoriser/restituer* » qui était celle de leurs parents. En France, au collège, 54 % des élèves ont leur « *parent référent* » dont la catégorie professionnelle est défavorisée (ouvrier, employé, sans activité professionnelle) et dont le diplôme n'a pas dû dépasser le BEPC. Ce qui dit l'importance qu'à l'école, on enseigne les attendus de l'école. On ne peut laisser supposer que la culture scolaire serait un prérequis. Citons en exemple, un malentendu que j'ai observé au collège lors de séances de géographie sur les cartes partant d'une situation-problème. L'élève que je cite avait appris à repérer des zones définies sur un fond de carte en fonction de leur couleur de leur emplacement. Il était totalement passé à

côté de la symbolisation. Lors du contrôle, devant un autre fond de carte il n'est pas capable d'identifier les zones montagneuses.

Si les dispositifs ne sont pas plus clairs au collège, vous montrez que le verdict, lui, l'est...

Oui, je parle de continuité et de rupture pédagogique. Au primaire, les enfants tirent les vers du nez du maître pour obtenir des aides et pour réussir. Ils fractionnent souvent les tâches sans avoir repéré l'enjeu d'apprentissage. Les difficultés scolaires sont de plus euphémisées par un étayage affectif. L'enseignant de collège a moins de temps pour répondre aux demandes individuelles. L'étayage relationnel disparaît, le couperet tombe plus vite et le verdict est officialisé par les conseils de classe. A terme, chez ces élèves, ces difficultés incomprises, ces malentendus créent une forme de résistance.

Au-delà du constat, que peut faire l'enseignant dans sa classe ?

Il ne s'agit pas de culpabiliser les personnes qui font face aux situations, mais de mettre en évidence des effets de système. Mes recherches me conduisent à penser que c'est à travers les bifurcations intellectuelles, que ces dispositifs pédagogiques rendent possibles, mais aussi à travers les malentendus qu'ils suscitent, que ces dispositifs participent activement aux inégalités sociales de réussite scolaire. Quels sont les dispositifs à inventer qui permettent de cadrer l'activité de l'élève afin qu'il accède aux enjeux et aux savoirs ? La rhétorique de l'innovation ne saurait suffire, il y a besoin de moyens pour évaluer ce qui fonctionne et regarder ce qui est généralisable, pour la formation continue.

**Propos recueillis par
Lydie Buguet**